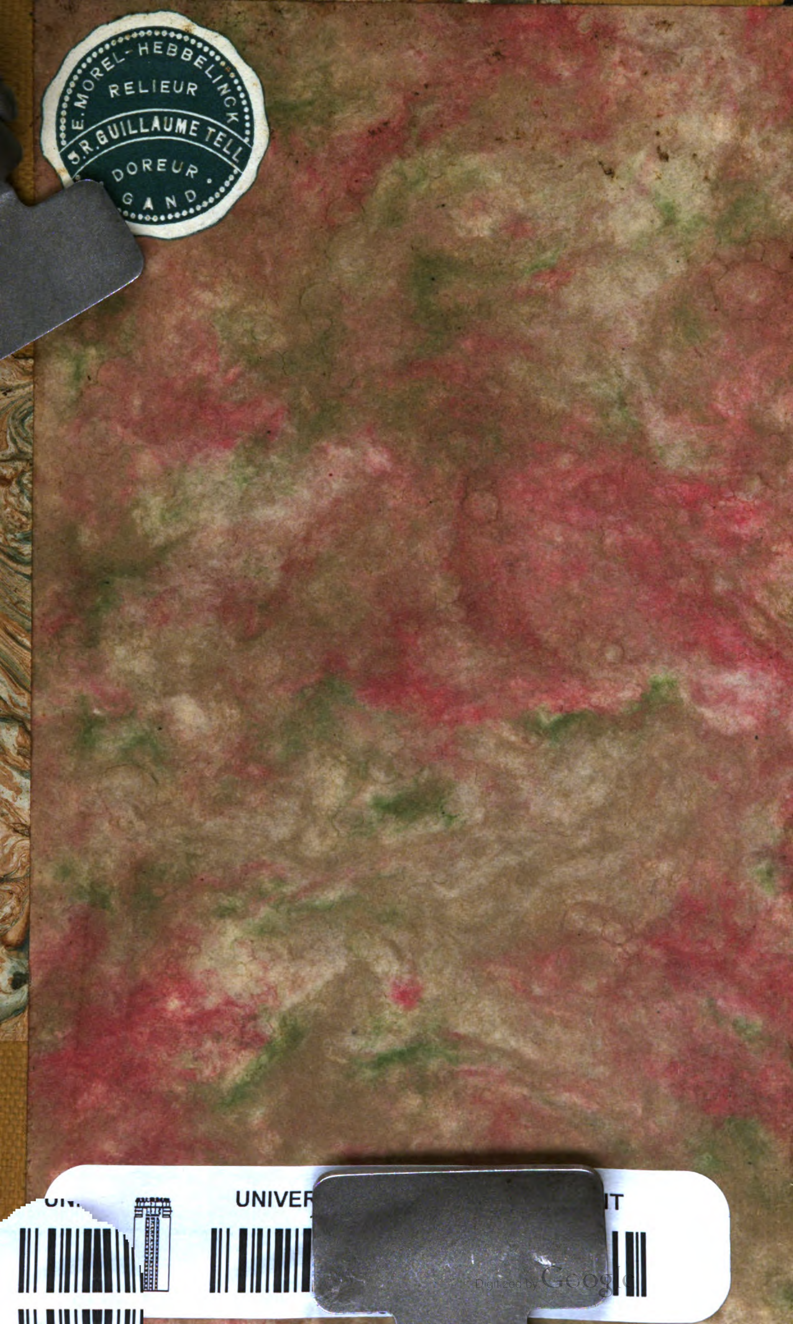



E. MOREL-HEBBELINCK
RELIEUR
3, R. GUILLAUME TELL
DOREUR
GAND
UNIVER
Digitized by Google







ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

# COURS
DE
# GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ
D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DE 1866

PAR

**L. DUSSIEUX**
PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

I

**ANNÉE PRÉPARATOIRE**

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE






PARIS
**LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE**
ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES DE PARIS
LECOFFRE FILS ET C<sup>IE</sup>, SUCCESSEURS
RUE BONAPARTE, 90

# COURS

DE

# GÉOGRAPHIE

## I. ANNÉE PRÉPARATOIRE

Coulommiers, — Typog. A. MOUSSIN.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

# COURS

DE

# GEOGRAPHIE

RÉDIGÉ

D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DE 1866

PAR

L. DUSSIEUX

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I

ANNÉE PRÉPARATOIRE

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

PARIS

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
Ancienne maison Perisse frères de Paris
LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS
RUE BONAPARTE, 90

1869



I.

# ANNÉE PRÉPARATOIRE

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE.

---

## Programme officiel de 1866.

---

### TRACÉ DE LA CARTE DU DÉPARTEMENT ET ÉTUDE SOMMAIRE DE LA FRANCE[1].

### I. — TRACÉ DE LA CARTE DU DÉPARTEMENT[2].

1. *Département de Saône-et-Loire* [3]. — Chef-lieu du département, *Mâcon;* son commerce de vins et de bois; ses monuments, sa population; rivière qui l'arrose, la *Saône*, coulant à l'est du département, du nord au sud, et se jetant, à Lyon, dans le Rhône. — Tracé, à partir

---

1. Le professeur, devant toujours conduire les enfants du connu à l'inconnu, commencera l'étude de la géographie en traçant sur le tableau noir les grandes rues du village ou de la ville où est située l'école d'enseignement secondaire spécial. C'est de ce point qu'il doit partir pour faire connaître la géographie du globe. Il étudie ainsi successivement la géographie du canton, de l'arrondissement, du département, de la France entière et des pays qui l'avoisinent. A cette étude graphique, il joint des exercices d'orientation.

2. Le programme officiel de géographie ne pouvait contenir des questions sur les 89 départements de la France. L'autorité universitaire a choisi le département de Saône-et-Loire, parce qu'il est un des plus importants et qu'il présente tous les accidents géographiques qu'on peut souhaiter. Mais ce n'est qu'un modèle. Il reste entendu que le professeur appliquera la même méthode au département qu'il habite et que ses élèves habitent avec lui.

3. Le professeur trouvera dans notre GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE (1 vol. gr. in-8°) tous les éléments dont il aura besoin pour exposer d'une manière détaillée la géographie des départements et toutes les autres questions qui se présentent dans les programmes de l'enseignement secondaire spécial.

de Mâcon, des routes principales qui relient cette ville aux chefs-lieux d'arrondissement de Saône-et-Loire ou aux chefs-lieux des départements voisins : 1° *de Mâcon, au sud, vers Lyon*, chef-lieu du département du Rhône ; route de terre, chemin de fer et cours de la Saône ; on rencontre Romanèche, où l'on exploite une riche mine de manganèse.

2. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite.) — 2° *De Mâcon, à l'ouest, vers Charolles :* on traverse une chaîne de montagnes qui, dirigée du sud au nord, sépare le département en deux parties à peu près égales, l'une à l'est, l'autre à l'ouest ; on appelle cette chaîne *monts du Charolais*, du nom du petit pays dont Charolles était la ville principale ; leur hauteur moyenne, 600 à 700 mètres ; pics principaux, le mont Suin et le mont Saint-Vincent ; ce dernier, au centre du département ; disposition de ces montagnes en mamelons cultivés ; pâturages et vignobles ; richesses intérieures en houille et en fer ; détails sur Charolles ; rivière qui l'arrose ; commerce de bestiaux, vins, houille et fer ; les bœufs du Charollais.

3. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite.) — 3° *De Charolles à Autun :* on se dirige d'abord à l'ouest, vers Digoin, sur la Loire, où commence le *canal du Centre*, à l'embouchure de l'Arroux. A quoi sert ce canal. Il côtoie le cours de la Bourbince, affluent de l'Arroux, passe au centre du département, dans le petit *lac* ou *étang de Longpendu ;* côtoie la Dheune, affluent de la Saône, et arrive à Chalon ; il réunit donc deux cours d'eau opposés, la Loire coulant au nord-ouest dans l'océan Atlantique, la Saône et le Rhône se jetant au sud dans la Méditerranée, et joint, par conséquent, ces deux mers l'une avec l'autre ; son nom lui vient de sa position à peu près au centre de la France. — Suite de la route : de Digoin à *Bourbon-Lancy*, chef-lieu de canton et eaux thermales ; de Bourbon-Lancy au nord-ouest, vers *Autun*, chef-lieu d'arrondissement, sur l'Arroux ; souvenirs celtiques et romains qui se rattachent à cette ville ; localités comprises dans cet arrondissement et importantes par l'extraction de la houille et l'industrie du fer : *Épinac, Blanzy, le Creuzot, Saint-Bérain*, etc.

4. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite.) — 4° *D'Autun, par le Creuzot et le mont Saint-Vincent, à Mâcon*, en traversant *Cluny*, ancienne abbaye de Bénédictins, aujourd'hui École normale pour l'enseignement secondaire spécial ; 5° *d'Autun par Saint-Léger*, riches mines de houille, *à Chalon-sur-Saône ;* on l'appelle ainsi pour la distinguer de Châlons-sur-Marne, dont l'orthographe est un peu différente ; commerce actif de vins, grains, bois, fer, houille, dû à sa position à peu près au centre de la France, sur une rivière navigable, à la tête d'un canal et sur le chemin de fer de Paris à la Méditerranée ; localités importantes de cet arrondissement : *Givry*, à l'ouest, chef-lieu de canton, bons vins du Chalonnais, pierres à bâtir très-recherchées ; *Verdun-sur-Saône*, au nord-est, chef-lieu de canton, au confluent du Doubs avec la Saône.

5. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite.) — 6° *De Chalon, vers le sud-est, à Louhans*, chef-lieu d'arrondissement, sur la Seille, commerce de bestiaux ; *volailles de la Bresse ;* 7° *de Chalon, au sud*, par

la Saône, la route de terre ou le chemin de fer, *à Mâcon*, en passant par *Tournus*, où aboutit également une route venant de Louhans ; souvenirs bourguignons, monuments, commerce de Tournus, etc. — *Conclusion et récapitulation :* Le département de Saône-et-Loire tire son nom de la Saône, qui l'arrose à l'est, et de la Loire, qui le limite à l'ouest ; rappeler le chef-lieu du département, les chefs-lieux d'arrondissement et les principaux chefs-lieux de canton, les montagnes, rivières secondaires, canal, etc.[1].

## II. — ÉTUDE SOMMAIRE DES DÉPARTEMENTS.

On devra donner moins de détails sur les départements voisins de celui qui a été plus particulièrement étudié, et mentionner seulement les chefs-lieux et les sous-préfectures. On les groupe d'abord autour du premier, ensuite autour du plus central des départements sommairement décrits. On s'attachera à suivre les routes naturelles, c'est-à-dire les cours d'eau, et, autant que possible, à réunir ensemble les départements qui appartenaient anciennement à la même province ou à plusieurs provinces voisines, afin de préparer d'avance les élèves à cette étude comparée.

6 à 24. Étudier en dix-huit ou vingt leçons tous les départements réunis par groupes de quatre ou cinq, d'après la méthode qui vient d'être indiquée.

## III. — ÉTUDE D'ENSEMBLE DE LA FRANCE.

25. *Limites de la France.* — Description sommaire du littoral, des Pyrénées, des Alpes et du Jura ; au nord-est, la limite coupe les montagnes et les fleuves, au lieu de les suivre ; différences des limites *physiques* ou naturelles et des limites *politiques* ou conventionnelles. — États voisins qui touchent à la France sur chaque côté de ses frontières. Étendue et surface de la France.

26. *Montagnes intérieures.* — 1° Des Pyrénées aux Alpes : Cévennes, monts du Charolais, Côte d'Or ; plateau de Langres, monts Faucilles, Jura. Ces montagnes forment la *ligne générale de partage des eaux* et séparent la France en deux *versants :* celui de l'Atlantique au nord-ouest, celui de la Méditerranée au sud-est. — 2° Des Cévennes au golfe de Gascogne : monts d'Auvergne et du Limousin. — 3° De la Côte d'Or à l'océan Atlantique : monts du Morvan, de Normandie et de Bretagne. — 4° Du plateau de Langres à la Manche et vers la mer du Nord : Argonne et Ardennes. — 5° Des Faucilles : montagnes des Vosges. — *Bassins* séparés par ces montagnes : bassins du Rhône,

1. L'étude du département où se trouve l'école d'enseignement secondaire spécial, peut être plus ou moins développée, suivant son importance. En général, on doit consacrer une leçon à peu près à chaque arrondissement.

du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne.

27. *Bassin du Rhône.* — Montagnes où il prend sa source, lacs qu'il forme ou dont il reçoit les eaux par ses affluents. Sa direction : 1° de sa source à Lyon ; 2° de Lyon à la mer. Forme particulière de ses bouches. Affluents de droite ; — affluents de gauche. — Villes principales situées sur le fleuve ; sur ses affluents. — Bassins secondaires du Var, de l'Hérault et de l'Aude.

28. *Bassin du Rhin*, étudié d'après la même méthode. — Bassins de la Meuse et de l'Escaut.

29. *Bassin de la Seine*, étudié d'après la même méthode. — Bassins secondaires de la Somme et de l'Orne.

30. *Bassin de la Loire*, étudié d'après la même méthode. — Bassin secondaire de la Vilaine.

31. *Bassin de la Garonne*, étudié d'après la même méthode. — Bassins secondaires de la Charente et de l'Adour.

32. Ancienne division de la France par *gouvernements de provinces*. 1° *Partie septentrionale :* nord-ouest et nord-est ; provinces situées au nord de la Loire et du Rhône supérieur ; leurs capitales.

33. 2° *Partie méridionale :* sud-ouest et sud-est ; provinces situées au sud de la Loire et du bassin supérieur du Rhône ; leurs capitales.

34. Changements géographiques qu'a subis la France au moyen âge et aux temps modernes : 1° limites de l'*ancienne Gaule* indépendante et romaine ; 2° limites de l'*empire franc* sous les Mérovingiens et sous Charlemagne ; 3° limites du royaume de France en 843, au partage de Verdun ; 4° en 1715, à la mort de Louis XIV ; 5° en 1791 ; 6° en 1812 ; 7° en 1815 ; 8° départements nouveaux réunis sous Napoléon III en 1860.

35. Position de la France en Europe, au *centre* des puissances *occidentales* les plus importantes par les productions du sol, l'industrie et le commerce. — Avantages pour la France de cette position centrale. — Tracé *au tableau* de la forme générale de la France : hexagone ou figure à six côtés. — États au milieu desquels la France est située. — Esquisser au tableau les limites de ces États et marquer seulement chaque capitale pour en faire connaître la position et l'éloignement par rapport à la capitale de la France.

---

# COURS DE GÉOGRAPHIE.

## CHAPITRE PREMIER.

Division de la France en départements.
Départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.
(*Flandre, Artois, Picardie.*)

### DIVISION DE LA FRANCE EN DÉPARTEMENTS.

Avant la révolution de 1789, la France était divisée en 35 provinces; elle fut divisée en 83 départements par l'Assemblée constituante en 1790. Le nombre des départements est aujourd'hui de 89.

Chaque département est divisé en arrondissements de sous-préfecture. — La sous-préfecture est subdivisée en cantons. — Le canton est divisé en communes.

On compte en France : 89 départements,
373 sous-préfectures,
2,941 cantons,
37,548 communes.

Chaque département est administré par un préfet nommé par l'Empereur, et qui est sous les ordres du ministre de l'intérieur. — Chaque sous-préfecture est administrée par un sous-préfet, également nommé par l'Empereur, relevant du ministre de l'intérieur, et placé sous les ordres du préfet. — Chaque commune est administrée par un maire, nommé par l'Empereur dans tous les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, ainsi que dans

toutes les communes d'une population de 3,000 habitants. Le maire est nommé par le préfet, dans toutes les communes ayant une population au-dessous de 3,000 habitants.

Dans chaque préfecture, il y a un conseil de préfecture dont les membres sont nommés par l'Empereur. Ce conseil est un tribunal administratif chargé de toutes les affaires contentieuses (1); on appelle de ses décisions au conseil d'État.

L'administration départementale est ainsi placée tout entière entre les mains des agents du pouvoir central. Cependant, dans chaque département il y a un conseil général, dont les membres (un par canton) sont nommés par les électeurs du département, et dont la principale attribution est le vote des budgets départementaux (dépenses pour les routes, chemins, instruction primaire, bâtiments, etc.); les conseils généraux ont aussi le droit d'exprimer des vœux sur toutes les améliorations qu'ils croient nécessaires.

Dans chaque arrondissement, il y a un conseil d'arrondissement, également nommé par les électeurs de l'arrondissement. Dans chaque commune, il y a un conseil municipal nommé par les électeurs de la commune, et dont les attributions sont le vote du budget communal et la discussion des affaires de la commune, qui sont administrées par le maire.

### DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord a été formé de la Flandre, e renferme les anciens pays appelés Flandre française, Flandre flamande, Hainaut français et Cambrésis. Il a pour chef-lieu **Lille**, et ses sous-préfectures sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Valenciennes.

---

(1) On appelle ainsi toutes discussions entre l'État et les particuliers ou les communes.

C'est un pays plat et très-fertile, important par sa belle culture, ses productions agricoles, les belles races de bœufs et de chevaux qu'il élève et par le développement de son industrie. — Les rivières qui traversent le département du Nord sont : l'*Yser* et l'*Escaut*, qui se jettent dans la mer du Nord, la *Scarpe*, affluent (1) de l'Escaut, et la *Sambre*, affluent de la Meuse.

Les villes principales sont : *Lille*, chef-lieu du département, grande ville industrielle et commerçante ; *Roubaix* et *Tourcoing*, où l'on fabrique des tissus de laine ; *Armentières*, où l'on fabrique des toiles ; *Cambrai* et *Solesmes*, centres de la fabrication de la batiste ; *Douai ; Dunkerque*, port de mer ; *Anzin*, où il y a d'importantes mines de houille ; *Saint-Amand*, renommé par ses eaux minérales. On doit aussi nommer : *Bouvines*, où Philippe-Auguste remporta une grande victoire en 1214, et *Denain*, où le maréchal de Villars sauva la France en 1712.

### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Le département du Pas-de-Calais a été formé de l'Artois et d'une partie de la Picardie (*Boulonnais*) ; il a pour chef-lieu **Arras**, et ses sous-préfectures sont : Béthune. Boulogne, Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol.

Ce département est baigné à l'ouest par le Pas de Calais, détroit de 27 kilomètres de largeur, qui sépare la France de l'Angleterre en réunissant la mer du Nord à la Manche. Le sol du département du Pas-de-Calais est plat, fertile et bien cultivé ; la partie appelée le Boulonnais élève une excellente race de chevaux de gros trait (2). — Les rivières qui arrosent le département du Pas-de-Calais sont : la *Liane* et la *Canche*, qui se jettent dans le Pas de Calais, et la *Scarpe*, affluent de l'Escaut.

---

(1) On appelle *affluent* une rivière qui se jette dans un autre cours d'eau.

(2) Pour le roulage.



Les villes principales sont : *Arras*, chef-lieu du département; *Boulogne* et *Calais*, ports de mer; *Saint-Pierre-lez-Calais*, où l'on fabrique des tulles; *Azincourt*, où les Français furent battus en 1415 par les Anglais; *Guinegate*, où Louis XI et Louis XII furent battus en 1479 et en 1513; *Lens*, où le grand Condé défit les Espagnols en 1648.

### DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Le département de la Somme a été formé de la Picardie, et renferme les anciens pays appelés le Ponthieu, l'Amiénois et le Santerre; il a pour chef-lieu **Amiens**, et ses sous-préfectures sont : Abbeville, Doullens, Montdidier et Péronne.

Ce département présente partout une suite de plaines fertiles et bien cultivées; on y trouve dans le Vimeux (1) de beaux pâturages, où l'on élève des chevaux de race boulonnaise. — Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Somme*, dont la vallée renferme de nombreuses tourbières, l'*Authie*, et la *Bresle*, qui sépare le département de la Somme du département de la Seine-Inférieure.

Les villes principales sont : *Amiens*, chef-lieu du département, où l'on fabrique des étoffes de laine, du velours de coton et du velours de laine appelé velours d'Utrecht; *Abbeville*, ville industrielle; *Escarbotin*, village qui est le centre d'une grande fabrication de serrurerie; *Crécy*, où les Français furent battus par les Anglais en 1346; *Péronne*, célèbre par l'entrevue de Louis XI et de Charles le Téméraire en 1468; *Saint-Valery*, petit port à l'embouchure de la Somme, où Guillaume le Conquérant s'embarqua en 1066 pour aller conquérir l'Angleterre.

---

(1) Pays situé entre la Manche, la Somme et la Bresle.

## CHAPITRE II.

Départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

(*Normandie.*)

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Le département de la Seine-Inférieure a été formé de la Normandie, et renferme les anciens pays de Caux et de Bray. Il a pour chef-lieu **Rouen**, et ses sous-préfectures sont : Dieppe, le Havre, Neufchâtel et Yvetot.

Le département de la Seine-Inférieure est un des plus riches, des mieux cultivés et des plus manufacturiers de la France. — Les rivières qui l'arrosent sont : la *Seine*, dont la vallée, dans ce département, est très-pittoresque et très-fertile; l'*Arques*, dont la vallée est célèbre par ses beaux herbages (1).

Les villes principales sont : *Rouen*, chef-lieu du département, grande ville industrielle et commerçante, grand centre de fabrication de cotonnades; *Elbeuf*, importante par ses manufactures de draps; *Bolbec*, où l'on fabrique des cotonnades ; *Saint-Nicolas-d'Aliermont*, village situé près de Dieppe et qui est le centre d'une fabrication considérable d'horlogerie; *le Havre*, grand port de commerce, qui est le principal centre du commerce de la France et de l'Amérique; *Dieppe*, *Fécamp*, *le Tréport*, villes maritimes ; *Etretat*, village situé sur la Manche et célèbre par ses bains de mer et ses falaises; *Forges-les-Eaux*, où se trouvent des eaux minérales renommées; *Arques*, où Henri IV battit les Ligueurs en 1589.

(1) Ou pâturages.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Le département de l'Eure a été formé de la Normandie. Il a pour chef-lieu **Evreux**, et ses sous-préfectures sont : Bernay, les Andelys, Louviers et Pont-Audemer.

C'est un pays de plaines offrant partout de belles cultures ou de riches herbages. — Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Seine* et ses affluents : l'*Eure*, l'*Iton* et la *Rille*.

Les villes principales sont : *Evreux*, chef-lieu du département; *Louviers*, grand centre de fabrication de draps; *Romilly*, village important par ses usines pour la fabrication du cuivre; *Bernay*, où l'on fait un grand commerce de chevaux; *Vernon*, où se trouvent les ateliers de construction des équipages militaires; *Verneuil*, où Louis VII et Charles VII furent battus par les Anglais; *Cocherel*, où Duguesclin vainquit le captal de Buch en 1364; *Ivry*, où Henri IV défit les Ligueurs en 1590.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Le département du Calvados a été formé de la Normandie, et renferme les anciens pays appelés la vallée d'Auge, le Lieuvin, la plaine de Caen et le Bessin. Il a pour chef-lieu **Caen**, et ses sous-préfectures sont : Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Évêque et Vire.

La partie septentrionale renferme les plantureux herbages de la vallée d'Auge, du Lieuvin, de la plaine de Caen et du Bessin, où l'on élève en grand de beaux chevaux et des bœufs.

Partout le sol est couvert de pommiers, comme dans toute la Normandie, et le cidre est une des principales productions de ce riche département agricole. — Les rivières qui arrosent le Calvados sont : la *Touques*, la *Dive*, l'*Orne* et la *Vire*, qui se jettent dans la Manche.

Les villes principales sont : *Caen*, chef-lieu du département ; *Bayeux*, *Falaise*, où se tiennent de grands marchés de chevaux et de bœufs ; *Isigny*, où l'on fait un grand commerce de beurre ; *Vire*, où l'on fabrique des draps ; *Condé-sur-Noireau*, important par ses fabriques de cotonnades ; *Honfleur* et *Trouville*, villes maritimes ; *Formigny*, où les Anglais furent battus en 1450 et chassés de la Normandie.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Le département de la **Manche** a été formé de la Normandie, et renferme les anciens pays appelés le Cotentin et l'Avranchin. Il a pour chef-lieu **Saint-Lô**, et ses sous-préfectures sont : Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain et Valognes.

C'est un pays accidenté, couvert de collines, arrosé par de nombreux petits cours d'eau, et dont les riches herbages nourrissent beaucoup de bêtes à cornes et de chevaux.

Les villes principales sont : *Saint-Lô*, chef-lieu du département ; *Cherbourg*, grand port de guerre ; *Granville*, *Saint-Vaast*, au fond de la rade de la Hougue, et *Barfleur*, villes maritimes. C'est à quelques lieues au nord-est de Barfleur que s'est livrée, en 1692, la bataille navale dite bataille de la Hogue, dans laquelle la flotte française fut battue par la flotte anglo-hollandaise.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

Le département de l'Orne a été formé de la Normandie et du Perche. Il a pour chef-lieu **Alençon**, et ses sous-préfectures sont : Argentan, Domfront et Mortagne.

Le département de l'Orne est très-accidenté par les collines du Perche et de Normandie qui le traversent ; il renferme aussi de beaux herbages et élève de bons chevaux de trait rapide (1) appartenant à la race percheronne. —

(1) Chevaux d'omnibus.



Les rivières qui arrosent ce département sont : l'*Orne*, la *Sarthe* et son affluent l'*Huisne*.

Les villes principales sont : *Alençon*, chef-lieu du département; *la Ferté-Macé* et *Flers*, où l'on fabrique des cotonnades, des coutils et des toiles; *Laigle*, centre d'une grande fabrication de quincaillerie, d'aiguilles et d'épingles.

## CHAPITRE III.

Départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise et de l'Aisne.

(*Ile-de-France*).

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine, enclavé dans le département de Seine-et-Oise, a été formé de l'Ile-de-France. Il a pour chef-lieu **Paris**, et ses sous-préfectures sont : Saint-Denis et Sceaux.

Les villes principales sont : *Paris*, capitale de la France et siége du gouvernement, ville de 2 millions d'habitants, située sur la Seine, grand centre d'industrie et de commerce ; *Saint-Denis*, *Clichy-la-Garenne*, *Puteaux*, villes industrielles ; *Alfort*, où est établie une école vétérinaire ; *Montreuil*, village renommé par la culture du pêcher ; *Vincennes*, où se trouve un château-fort, célèbre dans notre histoire.

### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Le département de Seine-et-Oise a été formé de l'Ile-de-France. Il a pour chef-lieu **Versailles**, et ses sous-préfectures sont : Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise et Rambouillet.

C'est un pays accidenté, pittoresque et couvert de bois, de parcs, de châteaux et de maisons de campagne.

C'est aussi un pays entièrement agricole et bien cultivé. — Les rivières qui l'arrosent sont : la *Seine* et l'*Oise*, affluent de la Seine.

Les villes principales sont : *Versailles*, chef-lieu du département, célèbre par son château et son parc; *Saint-Cloud*, dont le château sert de résidence d'été aux souverains; *Saint-Germain*, qui renferme aussi un château, dans lequel on a établi un musée d'antiquités celtiques; *Sèvres*, célèbre par sa manufacture de porcelaine et son musée céramique; *Poissy*, *Corbeil*, *Essonne*, *Pontoise*, villes commerçantes; *Rambouillet*, où se trouve une bergerie renommée par la beauté de ses béliers mérinos. — Quatre villages de ce département doivent être cités, savoir : *Grignon*, où il y a une école d'agriculture; *Saint-Cyr*, où il y a une école militaire; *Enghien*, dont les eaux minérales sont très-fréquentées, et *Echarcon*, où se trouvent d'importantes papeteries.

### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Le département de Seine-et-Marne a été formé de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne; il renferme les anciens pays appelés la Brie et le Gâtinais. Il a pour chef-lieu **Melun**, et ses sous-préfectures sont : Coulommiers, Fontainebleau, Meaux et Provins.

Tout ce département, entièrement agricole, se compose de plaines fertiles et très-bien cultivées; la Brie, qui en forme la partie située au nord de la Seine, est une des plus riches régions agricoles de la France; elle produit beaucoup de blé, élève beaucoup de moutons et nourrit un grand nombre de vaches, dont le lait est employé à la fabrication du fromage de Brie. — Les rivières qui arrosent le département de Seine-et-Marne sont : la *Seine*, la

*Marne* et le *Loing*, affluents de la Seine, et le *Grand-Morin*, affluent de la Marne.

Les villes principales sont : *Melun*, chef-lieu du département, *Brie-Comte-Robert, Coulommiers*, *Meaux*, *Lagny, Montereau* et *Nangis*, dans lesquelles on fait un grand commerce de grains, de farines, de fruits et de fromages; *Fontainebleau*, dont le château et la forêt sont célèbres; *la Ferté-sous-Jouarre*, où l'on fabrique d'excellentes meules de moulin ; *Thomery*, village renommé pour la culture du raisin appelé chasselas de Fontainebleau ; *Jouy-sur-Morin*, village où sont établies les grandes papeteries du Marais.

### DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Le département de l'Oise a été formé de l'Ile-de-France, et renferme les anciens pays appelés le Beauvaisis et le Valois. Il a pour chef-lieu **Beauvais**, et ses sous-préfectures sont : Clermont, Compiègne et Senlis.

C'est un pays plat, fertile, bien cultivé et arrosé par l'*Oise* et le *Thérain*, son affluent.

Les villes principales sont : *Beauvais*, chef-lieu du département, qui renferme une manufacture de tapisseries; *Chantilly*, ancienne résidence des princes de Condé; *Creil*, où l'on fabrique de la faïence; *Méru*, centre d'une grande fabrication de tabletterie; *Mouy*, où l'on fabrique des draps; *Montataire*, où se trouvent d'importantes usines pour la fabrication du fer-blanc et du zinc; *Compiègne*, célèbre par son château et sa forêt; *Pierrefonds*, où l'on voit un fameux château-fort du quatorzième siècle; *Noyon*, petite ville où Hugues-Capet fut élu en 987, et dans laquelle François Ier et Charles-Quint signèrent un traité en 1516.

### DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Le département de l'Aisne a été formé de la partie de l'Ile-de-France qui comprenait les anciens pays du Sois-

sonnais et du Laonnais (1), et d'une partie de la Picardie qui comprenait l'ancien pays du Vermandois. Il a pour chef-lieu **Laon** (2), et ses sous-préfectures sont : Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons et Vervins.

C'est un pays de plaines fertiles, bien cultivées et arrosées par l'*Oise*, l'*Aisne*, affluent de l'Oise, et la *Marne*. Le département de l'Aisne est à la fois agricole et industriel.

Les villes importantes sont : *Laon*, chef-lieu du département; *Saint-Quentin*, grand centre de fabrication de tissus de coton et de mousselines; *Saint-Gobain* et *Chauny*, où l'on fabrique des glaces; *Bohain* et *Fresnoy-le-Grand*, où l'on fabrique des tissus dits tissus de Paris; *la Fère ; Crépy*, où François Ier et Charles-Quint signèrent la paix en 1544; *Quierzy*, où Charles le Chauve publia, en 877, un édit célèbre; *Soissons*, où Clovis battit Syagrius, en 481 ; *Vervins*, où Henri IV et Philippe II conclurent un traité en 1598.

---

## CHAPITRE IV.

Départements des Ardennes, de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne.

(*Champagne.*)

### DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Le département des Ardennes a été formé de la Champagne, et renferme les anciens pays de l'Ardenne et du Rethélois, et une partie de l'Argonne. Il a pour chef-lieu **Mézières**, et ses sous-préfectures sont : Rethel, Rocroi Sedan et Vouziers.

---

(1) On prononce Lannais.
(2) On prononce Lan.



L'Ardenne et l'Argonne sont des pays montueux et boisés; le Rethélois, arrosé par l'Aisne, est une contrée fertile et bien cultivée. Ce département produit de bons chevaux de trait léger et est un de ceux où l'industrie du fer est le plus développée. — Il est arrosé par la *Meuse*, le *Chiers*, affluent de la Meuse, et l'*Aisne*, affluent de l'Oise.

Les villes principales sont : *Mézières*, chef-lieu du département; *Charleville*, grand centre de fabrication de clouterie et d'armes; *Sedan*, importante par ses manufactures de draps; *Rethel*, où l'on fabrique des mérinos ; *Fumay* et *Rimogne*, où l'on exploite de grandes carrières d'ardoises; *Rocroi*, où Condé battit les Espagnols en 1643.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Le département de la Marne a été formé de la Champagne, et renferme la plus grande partie de l'ancien pays de l'Argonne. Il a pour chef-lieu **Châlons-sur-Marne,** et ses sous-préfectures sont : Epernay, Reims, Sainte-Menehould (1) et Vitry-le-François (2).

C'est un pays accidenté et boisé au nord-est, dans l'Argonne; presque partout ailleurs le sol est plat, crayeux, aride et peu productif. — Ce département est arrosé par la *Marne*, et ses affluents le *Grand* et le *Petit-Morin*, par l'*Aisne* et la *Vesle*, son affluent. C'est sur les coteaux qui bordent les rives de la Vesle, aux environs de Reims, et celles de la Marne, aux environs d'Epernay, que se trouvent les riches vignobles qui produisent les fameux vins de Champagne. Le département de la Marne élève beaucoup de moutons.

Les villes principales sont : *Châlons-sur-Marne*, chef-lieu du département, où l'on fait, ainsi qu'à *Epernay* et à

---

(1) On prononce Sainte-Menou.

(2) Et non pas Vitry-le-Français. Cette ville s'appelle Vitry-le-François, parce qu'elle a été rebâtie par François Ier.

*Reims*, le commerce des vins de Champagne; *Reims*, grande ville industrielle, où l'on fabrique des lainages, des flanelles et des mérinos; *Valmy*, où les Prussiens furent battus en 1792; *Champaubert* et *Montmirail*, où les Prussiens et les Russes furent battus en 1814.

### DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Le département de l'Aube a été formé de la Champagne; il a pour chef-lieu **Troyes**, et ses sous-préfectures sont : Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

C'est un pays plat, pauvre, formé généralement de landes crayeuses appelées *Triots*. — Il est arrosé par la *Seine* et l'*Aube*, dans les vallées desquelles on élève beaucoup de moutons.

Les villes principales sont : *Troyes*, chef-lieu du département, grand centre de fabrication de bonneterie de coton; *Arcis-sur-Aube*, où l'on fabrique de la bonneterie de coton, et où Napoléon fut battu en 1814 par les alliés; *la Rothière*, où les alliés furent vainqueurs en 1814.

### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Le département de la Haute-Marne a été formé de la Champagne, et renferme les anciens pays appelés le Bassigny et le Vallage. Il a pour chef-lieu **Chaumont**, et ses sous-préfectures sont : Langres et Vassy.

Toute la partie méridionale du département (le Bassigny) est un pays montueux et boisé, qui est couvert par les hauteurs appelées le plateau de Langres. La partie septentrionale (le Vallage), ou arrondissement de Vassy, est le centre de l'industrie du fer, qui est très-développée dans la Haute-Marne. — Ce département est arrosé par la partie supérieure de la *Marne*, qui y prend naissance.

Les villes principales sont : *Chaumont*, chef-lieu du

département; *Langres* et *Nogent-le-Roi*, où l'on fabrique de la coutellerie; *Saint-Dizier,* grand marché de fers; *Bourbonne-les-Bains,* où l'on trouve des eaux minérales renommées; *Vassy*, où eut lieu en 1562 le massacre dit de Vassy, par lequel commencèrent les guerres de religion.

---

## CHAPITRE V.

### Départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

(*Lorraine.*)

#### DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Le département de la Meuse a été formé de la Lorraine, et renferme les anciens pays appelés l'évêché de Verdun et le duché de Bar. Il a pour chef-lieu **Bar-le-Duc**, et ses sous-préfectures sont : Commercy, Montmédy et Verdun.

C'est un pays généralement montueux et boisé; il est couvert, à l'ouest, par une partie des hauteurs de l'Argonne, et arrosé par la *Meuse* et par l'*Aire*, affluent de l'Aisne. La principale industrie de la Meuse est la fabrication du fer.

Les villes principales sont : *Bar-le-Duc,* chef-lieu du département; *Saint-Mihiel*, où l'on fait le commerce des broderies ; *Verdun*.

#### DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Le département de la Moselle a été formé de la Lorraine, et renferme l'ancien évêché de Metz. Il a pour chef-lieu

**Metz**, et ses sous-préfectures sont : Briey, Sarreguemines et Thionville.

A part la vallée de la Moselle, riche et bien cultivée, presque tout le reste du département se compose de plateaux boisés. — Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Moselle* et la *Sarre*, son affluent. La principale industrie de la Moselle est la fabrication du fer.

Les villes principales sont : *Metz*, chef-lieu du département, où l'on fait un commerce considérable de broderies; *Sarreguemines*, importante par sa manufacture de faïence fine, de grès fins et de porcelaine; *Gœtzenbruck*, village où l'on fabrique des verres de montres et des verres à lunettes; *Munsthal*, village où est établie la grande cristallerie de Saint-Louis.

### DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Le département de la Meurthe a été formé de la Lorraine, et renferme l'ancien évêché de Toul. Il a pour chef-lieu **Nancy**, et ses sous-préfectures sont : Château-Salins, Lunéville, Sarrebourg et Toul.

C'est en général un pays montueux et boisé, surtout à l'est, où le département est couvert par les Vosges et leurs contre-forts. — Les rivières qui l'arrosent sont : la *Moselle*, la *Meurthe*, la *Seille* et la *Sarre*, affluents de la Moselle.

Les villes principales sont : *Nancy*, chef-lieu du département, centre de la fabrication et du commerce des broderies de Lorraine; *Château-Salins* et *Dieuze*, où il y a d'importantes salines; *Vic*, importante par ses mines de sel gemme; *Lunéville*, où la France et l'Autriche signèrent la paix en 1801; *Baccarat*, où est établie une célèbre manufacture de cristaux; *Saint-Quirin*, village où l'on fabrique des glaces; *Vallerysthal*, village où l'on fabrique de la verrerie et des cristaux; *Phalsbourg*, dont les liqueurs sont renommées.

### DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Le département des Vosges a été formé de la Lorraine. Il a pour chef-lieu **Epinal**, et ses sous-préfectures sont : Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié.

C'est un pays montueux et boisé, couvert par les Vosges à l'est, par les monts Faucilles au sud, et arrosé par le cours supérieur de la *Moselle* et de la *Meurthe*.

Les villes principales sont : *Epinal*, chef-lieu du département; *Mirecourt,* où l'on fabrique des dentelles et des instruments de musique ; *Saint-Dié*, *Contrexéville*, *Bussang* et *Plombières*, où il y a des eaux minérales renommées ; *Rambervillers*, où l'on fabrique du papier.

---

## CHAPITRE VI.

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

(*Alsace.*)

Départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

(*Franche-Comté.*)

---

### DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Le département du Bas-Rhin a été formé de l'Alsace. Il a pour chef-lieu **Strasbourg**, et ses sous-préfectures sont : Saverne, Schelestadt et Weissembourg (1).

C'est un département important par son industrie et son agriculture. Il se divise en deux parties : à l'ouest, le massif boisé des Vosges ; à l'est, des plaines riches et bien cultivées, arrosées par le *Rhin* et par ses affluents : la *Lauter*, la *Zorn* et l'*Ill*.

(1) On prononce Vissanbourg.

Les villes principales sont : *Strasbourg*, chef-lieu du département ; *Bischwiller*, où l'on fabrique des draps ; *Molsheim, Niederbronn* et *Graffenstaden*, où il y a d'importantes usines ; *Klingenthal* et *Mutzig*, où se trouvent des manufactures d'armes ; *Ensheim*, où Turenne battit les Impériaux en 1674 ; *Geisberg*, où le général Hoche vainquit les Prussiens en 1793.

## DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Le département du Haut-Rhin a été formé de l'Alsace. Il a pour chef-lieu **Colmar**, et ses sous-préfectures sont : Béfort et Mulhouse.

Le Haut-Rhin, couvert par les Vosges à l'ouest, et par le Jura au sud, est montueux et boisé ; les parties les plus fertiles et les mieux cultivées sont les plaines situées entre le pied des Vosges et l'Ill. — Il est arrosé par le *Rhin* et l'*Ill*.

L'industrie, surtout celle des cotonnades, a pris un grand développement dans ce département.

Les villes principales sont : *Colmar*, chef-lieu du département ; *Mulhouse*, grand centre de fabrication et d'impression de tissus de coton ; *Sainte-Marie-aux-Mines* et *Thann*, où l'on fabrique des tissus de coton ; *Beaucourt*, dont les grandes usines produisent de la quincaillerie, des vis, de la serrurerie, des ustensiles de ménage en fer battu et de l'horlogerie ; *Turkheim*, où Turenne remporta une grande victoire sur les Impériaux, en 1674.

## DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Le département du Doubs a été formé de la Franche-Comté. Il a pour chef-lieu **Besançon**, et ses sous-préfectures sont : Baume, Montbéliard et Pontarlier.

Toute la partie orientale de ce département, couverte par le Jura, est montueuse et boisée ; la partie occidentale,

au contraire, est formée de plaines fertiles, bien cultivées et arrosées par le *Doubs* et l'*Oignon*, affluents de la Saône. — Les pâturages du Jura nourrissent beaucoup de vaches, dont le lait est employé à la fabrication du fromage de Gruyère.

La seule ville importante est *Besançon*, chef-lieu du département, où l'on fabrique de l'horlogerie.

DÉPARTEMENT DU JURA.

Le département du Jura a été formé de la Franche-Comté. Il a pour chef-lieu **Lons-le-Saulnier**, et ses sous-préfectures sont : Dôle, Poligny et Saint-Claude.

Comme le département du Doubs, le département du Jura se divise en deux régions : à l'est, le massif boisé du Jura avec ses pâturages, où l'on élève des bêtes à cornes et de bons chevaux de trait ; à l'ouest, des collines plantées de vignes et des plaines fertiles. — La fabrication du fer est une des principales industries du Jura. — Les rivières qui arrosent ce département sont l'*Ain*, affluent du Rhône, au sud, et le *Doubs*, au nord.

Les villes principales sont : *Lons-le-Saulnier*, chef-lieu du département ; *Dôle*, ville commerçante ; *Saint-Claude*, grand centre de fabrication de tabletterie et d'ouvrages au tour ; *Salins*, importante par ses salines et ses eaux minérales ; *Arbois*, où l'on fait le commerce des bons vins du pays ; *Morez*, où l'on fabrique de l'horlogerie et des instruments de mathématiques ; *Sept-Moncel*, village qui est le centre de la taille des pierres fines pour la bijouterie.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE.

Le département de la Haute-Saône a été formé de la Franche-Comté. Il a pour chef-lieu **Vesoul**, et ses sous-préfectures sont : Gray et Lure.

C'est un pays montueux et boisé au nord, où il est cou-

vert par les monts Faucilles, tandis qu'au sud le sol est formé de plaines fertiles et de riches pâturages arrosés par la *Saône* et par l'*Oignon*, affluent de la Saône. La fabrication du fer et l'élevage du bétail sont les principales industries de la Haute-Saône.

Les villes principales sont : *Vesoul*, chef-lieu du département, et *Gray*, où il se fait un commerce considérable de grains, de farines et de fers.

---

## CHAPITRE VII.

Départements de l'Ain, de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

(*Bourgogne.*)

Départements du Rhône et de la Loire.

(*Lyonnais.*)

### DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Le département de l'Ain a été formé de la Bourgogne, et renferme les anciens pays appelés la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le pays de Dombes. Il a pour chef-lieu **Bourg**, et ses sous-préfectures sont : Belley (1), Gex, Nantua et Trévoux.

Il se divise en trois parties : à l'est, entre le Rhône et l'Ain, il y a le Bugey et le pays de Gex, contrées montueuses et boisées, couvertes par le Jura méridional ; à l'ouest, entre l'Ain et la Saône, les riches plaines de la Bresse ; au sud-ouest, le pays de Dombes, plateau malsain, couvert d'étangs et de marais dont on a commencé le desséche-

(1) On prononce Beley.



ment et l'assainissement dans ces dernières années. Le département de l'Ain, entièrement agricole, élève du bétail, des porcs et de la volaille. — Il est arrosé par le *Rhône*, l'*Ain* et la *Saône;* les rives de la Saône sont bordées de beaux herbages.

Les villes principales sont : *Bourg*, chef-lieu du département; *Seyssel*, où l'on exploite de l'asphalte.

### DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE.

Le département de Saône-et-Loire a été formé de la Bourgogne, et renferme les anciens pays du Chalonnais, du Mâconnais, de l'Autunois et du Charolais. Il a pour chef-lieu **Mâcon**, et ses sous-préfectures sont : Autun, Chalon, Charolles et Louhans.

Ce département est partagé en deux parties par les montagnes du Charolais. La partie orientale renferme les vignobles du Chalonnais et du Mâconnais; la partie occidentale renferme les riches herbages du Charolais, qui nourrissent une excellente race de bêtes à cornes, et l'Autunois, pays montueux, boisé, produisant du fer et de la houille, et important par son industrie. — Les rivières qui arrosent le département de Saône-et-Loire sont : la *Saône*, la *Seille*, affluent de la Saône, la *Loire* et l'*Arroux*, affluent de la Loire.

Les villes principales sont : *Mâcon*, chef-lieu du département, où l'on fait un grand commerce de vins ordinaires ; *Chalon*, ville commerçante ; *le Creuzot*, où se trouvent d'importantes usines; *Bourbon-Lancy*, où il y a des eaux minérales renommées; *la Romanèche*, village que l'on doit citer à cause du manganèse que l'on y exploite.

### DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

Le département de la Côte-d'Or a été formé de la Bourgogne. Il a pour chef-lieu **Dijon**, et ses sous-préfectures sont : Beaune, Châtillon-sur-Seiné et Semur.

La partie centrale du département est traversée par le plateau de Langres et la Côte d'Or, suite de hautes collines boisées. Le versant oriental de la Côte d'Or se termine par une suite de coteaux sur lesquels se trouvent les célèbres vignobles qui produisent les vins de Chambertin, de Clos-Vougeot, de la Romanée-Conti, de Richebourg, de Nuits, de Pomard, de Volnay et de Meursault. La partie occidentale du département, arrosée par la Seine et l'Armançon, est un pays accidenté et peu fertile, qui élève beaucoup de moutons. — La Côte-d'Or est arrosée par la *Saône*, l'*Ouche*, affluent de la Saône, la *Seine* et l'*Armançon*, affluent de l'Yonne.

Les villes principales sont : *Dijon*, chef-lieu du département; *Beaune*, où l'on fait un grand commerce des vins de la Côte-d'Or; *Châtillon*, centre du commerce des fers fabriqués dans les environs; *Saint-Jean-de-Losne*, ville commerçante; *Alise-Sainte-Reine*, petite ville bâtie au pied d'une montagne sur laquelle était Alesia, place forte gauloise, dans laquelle Vercingétorix fut battu par César; *Fontaine-Française*, où Henri IV battit les Espagnols en 1593.

### DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Le département de l'Yonne a été formé de la partie de la Bourgogne qu'on appelait la basse Bourgogne, et qui se composait de l'Auxerrois, et d'une partie de la Champagne qui renfermait le Sénonais. Il a pour chef-lieu **Auxerre**, et ses sous-préfectures sont : Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre.

Ce département est arrosé par l'*Yonne*, le *Serein* et l'*Armançon*, dont les vallées sont bordées de coteaux couverts de vignes, qui fournissent une grande quantité de vins ordinaires et communs.

Les villes principales sont : *Auxerre*, chef-lieu du département, et *Chablis*, où l'on fait le commerce des vins du

pays; *Sens*, centre du commerce des briques, tuiles et carreaux dits de Bourgogne et fabriqués dans l'arrondissement; *Fontenay*, village où les fils de Louis le Débonnaire livrèrent une bataille célèbre, en 842.

### DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

Le département du Rhône a été formé du Lyonnais, et renferme les anciens pays appelés le Lyonnais et le Beaujolais. Il a pour chef-lieu **Lyon**, et sa sous-préfecture est Villefranche.

C'est un pays montueux, traversé par les montagnes du Beaujolais et du Lyonnais, et dont la principale culture, dans le Beaujolais, est celle de la vigne. — Il est arrosé par le *Rhône* et la *Saône*.

Les villes principales sont : *Lyon*, chef-lieu du département, grand centre de commerce et d'industrie qui produit des soieries renommées; *Villefranche*, où l'on fait le commerce des vins du Beaujolais ; *Tarare*; grand centre de fabrication de mousselines; *Givors*, où il y a d'importantes verreries.

### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Le département de la Loire a été formé du Lyonnais, et renferme l'ancien pays appelé le Forez. Il a pour chef-lieu **Saint-Etienne**, et ses sous-préfectures sont : Montbrison et Roanne.

C'est un pays montueux, peu fertile et couvert, à l'ouest, par les montagnes du Forez et, à l'est, par les montagnes du Beaujolais et du Lyonnais. — Il est arrosé par la *Loire*, qui le traverse du sud au nord.

Les villes principales sont : *Saint-Etienne*, chef-lieu du département, grande ville industrielle où l'on fabrique des rubans et des armes. Cette ville est le centre d'un district manufacturier où l'on trouve un grand nombre

de fonderies de fer, de forges et d'usines, qui produisent du fer, de l'acier, des rails, des outils, des machines et des essieux. La houille employée dans ces usines est extraite du bassin même de Saint-Etienne, le plus riche de la France. Après Saint-Etienne, nous citerons : *Saint-Chamond*, où l'on fabrique des lacets, des galons et des tresses ; *Rive-de-Gier*, où l'industrie du fer est très-active ; *Roanne*, ville commerçante ; *Saint-Galmier*, où il y a des eaux minérales.

---

## CHAPITRE VIII.

Départements de la Haute-Savoie et de la Savoie.

(*Savoie.*)

Départements de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Drôme.

(*Dauphiné.*)

---

### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

Le département de la Haute-Savoie a été formé d'une partie de la Savoie, et renferme les anciens pays appelés le Chablais, le Faucigny et le Genévois. Il a pour chef-lieu **Annecy,** et ses sous-préfectures sont : Bonneville, Saint-Julien et Thonon.

Les deux départements de la Haute-Savoie et de la Savoie sont couverts de hautes montagnes, les Alpes, dont les pâturages nourrissent un grand nombre de bêtes à cornes ; de bons fromages, du beurre et le bétail, qu'on vend à tous les départements du Midi, sont les principaux produits du pays, dont ils alimentent le commerce.

La Haute-Savoie est baignée, au nord, par le lac de Ge-

nève, renferme le lac d'Annecy, et est arrosée par le *Rhône* et l'*Arve*. Le mont Blanc, qui est la plus haute montagne de l'Europe (4,810 mètres), est situé entre ce département et l'Italie.

Les villes principales sont *Annecy*, chef-lieu du département; *Thonon*, ville commerçante sur le lac de Genève; *Chamonix*, grand village, dans une vallée renommée pour sa beauté, arrosée par l'Arve et située au pied du mont Blanc.

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Le département de la Savoie a été formé d'une partie de la Savoie, et renferme les anciens pays appelés la Savoie proprement dite, la Tarentaise et la Maurienne. Il a pour chef-lieu **Chambéry**, et ses sous-préfectures sont : Albertville, Moutiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

C'est un pays couvert de hautes montagnes, les Alpes, comme le département précédent, et arrosé par le *Rhône*, l'*Isère* et l'*Arc*, affluent de l'Isère. On y remarque le lac du Bourget.

Les villes principales sont : *Chambéry*, chef-lieu du département, et *Aix-les-Bains*, où il y a des eaux minérales renommées.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Le département de l'Isère a été formé du Dauphiné, et renferme le pays appelé le Grésivaudan. Il a pour chef-lieu **Grenoble**, et ses sous-préfectures sont : la Tour-du-Pin, Saint-Marcellin et Vienne.

C'est en général un pays montueux, couvert par les Alpes du Dauphiné et arrosé par le *Rhône*, l'*Isère* et par de nombreux torrents, parmi lesquels nous citerons le *Drac*. La vallée de l'Isère, qui forme le Grésivaudan, est une des plus riches et des plus fertiles régions de la France.

Les villes principales sont : *Grenoble*, chef-lieu du département; c'est le centre d'une grande fabrication de gants; *Vienne*, où l'on fabrique des draps; *Voiron*, où l'on fabrique des toiles; *Allevard*, bourg important par ses mines de fer et ses forges; *la Grande-Chartreuse*, célèbre monastère; *Uriage*, village où se trouvent des eaux minérales; *Saint-Gervais*, où est établie une fonderie de canons pour la marine.

### DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Le département des Hautes-Alpes a été formé du Dauphiné. Il a pour chef-lieu **Gap**, et ses sous-préfectures sont : Briançon et Embrun.

Il est tout entier couvert par les Alpes du Dauphiné et ne présente qu'une grande vallée, celle de la *Durance*, rivière torrentielle, qui reçoit elle-même un grand nombre de torrents dont les ravages rendent le pays stérile ou difficile à cultiver. C'est une contrée pauvre, peu peuplée et sans industrie, et dont les montagnes, presque complétement déboisées, sont revêtues de pâturages qui nourrissent en été les moutons de la Provence (1).

Les villes principales sont : *Gap*, chef-lieu du département, et *Briançon*.

### DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

Le département de la Drôme a été formé du Dauphiné, et renferme l'ancien pays appelé le Valentinois. Il a pour chef-lieu **Valence**, et ses sous-préfectures sont : Die, Montélimar et Nyons.

C'est un pays entièrement couvert par les Alpes du

(1) Les troupeaux de moutons de la Provence vivent en hiver sur les pâturages des Bouches-du-Rhône; en été, les troupeaux transhument, c'est-à-dire émigrent et vont brouter les pelouses des Alpes, dans les départements des Hautes et des Basses-Alpes.

Dauphiné et généralement peu fertile. — Il est arrosé par le *Rhône*, la *Drôme* et l'*Isère*. La principale culture de la Drôme est celle du mûrier.

Les villes principales sont : *Valence*, chef-lieu du département; *Romans* et *Montélimar*, où l'on fait le commerce de la soie; *Crest*, où l'on fabrique des draps ; *Tain*, petite ville sur le Rhône, près de laquelle sont les coteaux qui produisent les vins de l'Ermitage.

---

## CHAPITRE IX.

Département de Vaucluse.
(*Comtat Venaissin*).

Départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et du Var.
(*Provence*).

Département des Alpes-Maritimes.
(*Comté de Nice*).

Département de la Corse.
(*Corse*).

---

### DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Le département de Vaucluse (1) a été formé du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et d'une partie de la Provence. Il a pour chef-lieu **Avignon**, et ses sous-préfectures sont : Apt, Carpentras et Orange.

La partie orientale du département est montueuse et peu fertile; mais la partie occidentale se compose de

---

(1) Ce département tire son nom de la fontaine de Vaucluse, d'où sort la rivière de la Sorgues, et qui a été illustrée par les vers d'un fameux poëte italien, Pétrarque.

plaines bien cultivées et arrosées par des canaux d'irrigation ; les principales productions sont : la soie, la garance, les olives, du raisin, des fruits et des melons. — Le département de Vaucluse est arrosé par le *Rhône*, l'*Aigues*, l'*Ouvèze*, la *Sorgues* et la *Durance*, affluents du Rhône.

Les villes principales sont : *Avignon*, chef-lieu du département ; *Cavaillon*, *Carpentras* et *Orange*, dont le principal commerce est celui de la soie.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Le département des Bouches-du-Rhône a été formé de la Provence. Il a pour chef-lieu **Marseille**, et ses sous-préfectures sont : Aix et Arles.

La partie occidentale du département présente l'île de la Camargue, formée par les embouchures du Rhône et composée de plaines basses et marécageuses, et la Crau, plaine caillouteuse, située entre le Rhône et l'étang de Berre. La Crau, aride en été, se couvre d'herbes en hiver, et nourrit alors les moutons descendus des Alpes. Le reste du département cultive en grand l'olivier et la vigne. — Les cours d'eau sont : le *Rhône*, la *Durance* et l'*Arc*, qui se jette dans l'étang de Berre.

Les villes principales sont : *Marseille*, chef-lieu du département, qui est le premier port de commerce de la France et une ville industrielle importante par sa fabrication de savons et de farines, ses raffineries de sucre, ses tanneries, ses fonderies et ses ateliers de construction de machines ; *la Ciotat*, ville maritime où sont établis de grands chantiers de construction ; *Aix*, centre du commerce des excellentes huiles d'olive fabriquées dans l'arrondissement ; *Arles* et *Tarascon*, villes commerçantes.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Le département des Basses-Alpes a été formé de la Provence ; il a pour chef-lieu **Digne**, et ses sous-préfec-

tures sont : Barcelonnette, Castellane, Forcalquier et Sisteron.

Ce département, comme celui des Hautes-Alpes, est pauvre et peu peuplé. Il est couvert de hautes montagnes déboisées, dénudées et livrées aux moutons transhumants et aux ravages des torrents. La principale culture est celle des arbres fruitiers, dans l'arrondissement de Digne.

Les montagnes qui traversent ce département sont les Alpes de Provence. — Les rivières qui l'arrosent sont : la *Durance*, l'*Ubaye* et le *Verdon*, torrents qui se jettent dans la Durance.

La seule ville à citer dans le département est la petite ville de *Digne*, qui en est le chef-lieu.

### DÉPARTEMENT DU VAR.

Le département du Var a été formé de la Provence. Il a pour chef-lieu **Draguignan**, et ses sous-préfectures sont : Brignoles et Toulon.

Ce département est en général couvert de montagnes déboisées et de terres stériles; les monts Esterel renferment cependant de belles forêts de chênes-liége, et les châtaigneraies des montagnes des Maures fournissent des marrons renommés. Le littoral du département et la vallée de l'Argens sont de riches et beaux pays qui produisent en abondance les olives, les fruits, le raisin et la soie. — La principale rivière du département est l'*Argens* (1).

Les villes principales sont : *Draguignan*, chef-lieu du département; *Toulon*, grand port de guerre; *Hyères*, ville maritime et commerçante; *la Seyne*, ville maritime où il

(1) Le Var n'arrose plus le département du Var, depuis que l'on a enlevé à ce département l'arrondissement de Grasse pour en former, avec le comté de Nice, cédé par l'Italie en 1860, le département des Alpes-Maritimes.

y a de grands ateliers, des forges et des chantiers pour les constructions navales.

### DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Le département des Alpes-Maritimes a été formé du comté de Nice, de l'arrondissement de Grasse enlevé à l'ancien département du Var, et de la plus grande partie de la principauté de Monaco acquise en 1861 (1). Il a pour chef-lieu **Nice**, et ses sous-préfectures sont : Grasse et Puget-Théniers.

Toute la partie septentrionale du département, couverte par les Alpes-Maritimes, est un pays montueux et pauvre; plus au sud, les collines qui accidentent le sol, sont revêtues d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers; enfin, la zone littorale, douée d'un climat délicieux, cultive en grand les fleurs pour la parfumerie, l'oranger, le citronnier, le grenadier et l'olivier. — Les rivières de ce département sont : la *Siagne*, le *Var*, l'*Esteron*, affluent du Var, la *Roya* et le *ruisseau de Saint-Louis*, qui sépare la France de l'Italie.

Les villes principales sont : *Nice*, ville maritime, chef-lieu du département; *Menton*, *Grasse*, *Cannes*, où l'on fabrique de l'eau de fleurs d'orange, des essences et des parfums; *Antibes*, ville maritime.

### DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Le département de la Corse, qui se compose de l'île de Corse, a pour chef-lieu **Ajaccio**, et ses sous-préfectures sont : Bastia, Calvi, Corté et Sartène.

C'est un pays couvert de montagnes boisées ou de ma-

(1) La principauté de Monaco, qui se compose seulement aujourd'hui de la ville de Monaco et d'un petit territoire baigné par la mer, est enclavée dans la partie orientale du département des Alpes-Maritimes.

quis (1), généralement mal cultivé et pauvre; la principale culture est celle du châtaignier.

Les villes principales sont : *Ajaccio*, chef-lieu du département, et *Bastia*, villes maritimes; *Bonifacio*, petite ville sur le détroit appelé les Bouches de Bonifacio, qui sépare la Corse de la Sardaigne.

---

## CHAPITRE X.

### Départements de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et de la Haute-Garonne.

(*Languedoc*).

---

#### DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche a été formé du Languedoc, et se compose de l'ancien pays appelé le Vivarais. Il a pour chef-lieu **Privas**, et ses sous-préfectures sont : l'Argentière et Tournon.

Toute la partie occidentale et septentrionale du département est couverte par les montagnes du Vivarais, où l'on ne cultive que le châtaignier et où l'on élève des chèvres. La partie orientale et méridionale du département est formée de collines et de vallées fertiles, dont les cultures principales sont celles du mûrier, de la vigne et du châtaignier. Le fer, la soie et les peaux de chevreau pour la ganterie sont les principales productions de l'Ardèche. — Les rivières qui arrosent ce département sont : le *Rhône* et l'*Ardèche*, affluent du Rhône.

Les villes principales sont : *Privas*, chef-lieu du département; *Aubenas*, où l'on fait un grand commerce de soie; *Tournon*, où l'on fait le commerce de la soie, des

---

(1) Les maquis sont des fourrés d'arbustes et de fougères arborescentes.

vins dits de la côte du Rhône et des marrons de l'Ardèche connus sous le nom de marrons de Lyon; *Annonay*, centre d'un commerce important de peaux de chevreau pour la ganterie et d'une grande fabrication de papiers; *Vals*, dont les eaux minérales sont renommées; *la Voulte*, où il y a des mines de fer et des forges.

### DÉPARTEMENT DU GARD.

Le département du Gard a été formé d'une partie du Languedoc (le Bas-Languedoc). Il a pour chef-lieu **Nîmes**, et ses sous-préfectures sont : Alais, le Vigan et Uzès.

La partie occidentale du département est montueuse, déboisée et couverte de landes appelée *garrigues*, où l'on élève quelques troupeaux de chèvres; les châtaignes sont le principal produit de ces montagnes. La partie méridionale du département est formée de plaines fertiles, où l'on cultive surtout la vigne, l'olivier, le mûrier et les arbres fruitiers. — Les rivières qui arrosent le département du Gard sont : le *Rhône* et le *Gard*.

Les villes principales sont : *Nîmes*, chef-lieu du département, ville industrielle, où l'on fabrique des châles, des tapis, de la bonneterie de soie, des foulards, des cravates et de la passementerie de soie; *Beaucaire*, ville commerçante, où il se tient de grandes foires; *Alais*, ville industrielle importante par ses mines de houille et de fer, et par ses usines; on y fait aussi le commerce de la soie; *la Grand-Combe*, où l'on exploite de la houille et du fer; *Aigues-Mortes*, petite ville maritime.

### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Le département de l'Hérault a été formé d'une partie du Languedoc (le Bas-Languedoc). Il a pour chef-lieu **Montpellier**, et ses sous-préfectures sont : Béziers, Lodève et Saint-Pons.

La partie occidentale du département est montueuse, déboisée et couverte de garrigues; la partie orientale est formée de coteaux plantés de vignes et de vallées très-fertiles, qui produisent en abondance le blé, l'huile, la soie et les fruits; mais la grande richesse de ce pays est la vigne, qui couvre plus du quart du sol et produit 6 millions d'hectolitres de vins communs, dont une partie est convertie en alcool. Le littoral de l'Hérault est bordé de lagunes ou étangs, dont le principal est l'étang de Thau.—Les rivières qui arrosent ce département sont : l'*Hérault* et l'*Orb*.

Les villes principales sont : *Montpellier*, chef-lieu du département; *Béziers* et *Pézenas*, où l'on fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie et d'alcool; *Lodève*, *Clermont-l'Hérault*, *Bédarieux*, *Saint-Pons* et *Saint-Chinian*, où l'on fabrique des draps communs; *Cette* et *Agde*, villes maritimes et commerçantes; *Frontignan* et *Lunel*, petites villes commerçantes, dont les vins muscats sont renommés; *Balaruc*, où il y a des eaux minérales fréquentées.

### DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Le département de l'Aude a été formé d'une partie du Languedoc (le Bas-Languedoc). Il a pour chef-lieu **Carcassonne**, et ses sous-préfectures sont : Castelnaudary, Limoux et Narbonne.

C'est un pays généralement montueux, que traversent les Corbières occidentales à l'ouest, et les Corbières orientales à l'est; le littoral est bordé de marais salants et de lagunes ou étangs, dont les plus importants sont les étangs de Sigean et de Leucate. Les principales cultures sont celles de la vigne et des arbres fruitiers. — Les rivières qui arrosent ce département sont : l'*Aude* et l'*Orbieu*, affluent de l'Aude.

Les villes principales sont : *Carcassonne*, chef-lieu du département; *Limoux*, où l'on fabrique des draps;

*Narbonne,* importante par son commerce de vin, d'eaux-de-vie et de miel; *Castelnaudary,* où le duc de Montmorency fut vaincu, en 1632, par l'armée royale; *Sigean,* petite ville près de laquelle Charles-Martel remporta, en 737, sur les Sarrasins, la bataille de la Berre.

### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Le département de la Haute-Garonne a été formé d'une partie du Languedoc (le Toulousan) et d'une partie de la Gascogne, qui comprenait les anciens pays du Comminges et du Nébouzan. Il a pour chef-lieu **Toulouse,** et ses sous-préfectures sont : Muret, Saint-Gaudens et Villefranche.

La partie septentrionale du département de la Haute-Garonne, le Toulousan, se compose de plaines fertiles et bien cultivées, tandis que la partie méridionale, le Nébouzan et le Comminges, qui renferme une partie des Pyrénées, est montueuse, quelquefois boisée ou revêtue de prairies, le plus souvent couverte de rochers nus et stériles. — Les rivières qui arrosent le département sont : la *Garonne*, le *Lers* et l'*Ariége.*

Les villes principales sont : *Toulouse*, chef-lieu du département, grande ville commerçante, qui est l'entrepôt du commerce de la France avec l'Espagne; *Bagnères-de-Luchon*, petite ville importante par ses eaux minérales; *Muret*, où Simon de Montfort battit le roi d'Aragon, en 1213.

# CHAPITRE XI.

Départements du Tarn, de la Lozère et de la Haute-Loire.
(*Languedoc*).

Département des Pyrénées-Orientales.
(*Roussillon*).

Département de l'Ariége.
(*Comté de Foix*).

---

## DÉPARTEMENT DU TARN.

Le département du Tarn a été formé du Languedoc, et renferme l'ancien pays appelé l'Albigeois. Il a pour chef-lieu **Albi**, et ses sous-préfectures sont : Castres, Gaillac et Lavaur.

La partie sud-est du département est couverte par la montagne Noire; tout le reste du pays est composé de plateaux et de vallées fertiles, dont les principales sont celles du *Tarn* et de l'*Agout*, affluent du Tarn.

Les villes principales sont : *Albi*, chef-lieu du département; *Castres* et *Mazamet*, où l'on fabrique des draps.

## DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Le département de la Lozère a été formé de la partie du Languedoc qui renfermait l'ancien pays du Gévaudan. Il a pour chef-lieu **Mende**, et ses sous-préfectures sont : Florac et Marvejols.

Le sol de ce département est montueux; il est traversé, au nord, par les hautes montagnes de la Margeride et de l'Aubrac; au centre, par le massif de la Lozère; et, au sud,

par les montagnes du Gévaudan. Toutes ces montagnes sont déboisées et une grande partie de leur relief est nue et stérile. C'est un pays pauvre, qui ne produit guère que des châtaignes, mais qui élève du bétail; en effet, les pâturages de l'Aubrac sont excellents et nourrissent une bonne race de bêtes à cornes, tandis que les pelouses de la Margeride et de la Lozère servent de pâturages, pendant l'été, aux moutons du Bas-Languedoc.

Les rivières qui arrosent le département de la Lozère sont : le *Lot*, la *Trueyre*, affluent du Lot, et le *Tarn*.

Les villes principales sont : *Mende*, chef-lieu du département, centre du commerce des étoffes de laine (1) fabriquées dans toutes les chaumières du Gévaudan ; *Florac* et *Marvejols*, sous-préfectures.

### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Le département de la Haute-Loire a été formé de la partie du Languedoc qui renfermait l'ancien pays du Velay, et d'une partie de l'Auvergne. Il a pour chef-lieu **le Puy**, et ses sous-préfectures sont : Brioude et Yssengeaux.

C'est un pays couvert de hautes montagnes boisées, qui sont : celles du Vivarais, à l'est, et divers contre-forts de la Margeride à l'ouest. Les pâturages qui recouvrent les parties supérieures de ces montagnes nourrissent beaucoup de bœufs de la race d'Auvergne.

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Loire*, le *Lignon* et l'*Allier*.

Les villes principales sont : *le Puy*, chef-lieu du département, centre du commerce des dentelles que l'on fabrique dans tout le Velay; *Brioude* et *Yssengeaux*, sous-préfectures.

(1) Serges, escots, cadis.

### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Le département des Pyrénées-Orientales a été formé du Roussillon et de la Cerdagne française. Il a pour chef-lieu **Perpignan**, et ses sous-préfectures sont : Céret et Prades.

La partie orientale du département est formée de plaines très-fertiles et bien cultivées, arrosées par le *Tech,* la *Têt* et la *Gly,* et par un bon système d'irrigations; c'est une des plus riches et des plus belles régions de la France, qui produit en abondance des vins de liqueur, des fruits, de l'huile, des légumes et du miel (1). Tout le reste du département est montueux et couvert par les Pyrénées orientales et par les Corbières orientales, généralement déboisées et stériles.

Les villes principales sont : *Perpignan*, chef-lieu du département; *Banyuls*, où l'on fait le commerce des vins dits de Grenache et Rancio; *Port-Vendres*, ville maritime; *Amélie-les-Bains* et *Vernet,* villages importants par leurs eaux minérales.

### DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Le département de l'Ariége a été formé du comté de Foix et d'une partie de la Gascogne, qui se composait du pays appelé le Conserans. Il a pour chef-lieu **Foix**, et ses sous-préfectures sont : Pamiers et Saint-Girons.

C'est un pays montueux, surtout au sud, où il est couvert par les Pyrénées. Sa principale industrie est celle du fer. — Ce département est arrosé par l'*Ariége* et le *Salat*, affluents de la Garonne.

Les villes principales sont : *Foix*, chef-lieu du département; *Pamiers* et *Saint-Girons,* sous-préfectures; *Ussat*, où il y a des eaux minérales renommées.

(1) Le miel dit de Narbonne.

# CHAPITRE XII.

Département des Basses-Pyrénées.

(*Béarn et Navarre*).

Départements du Gers, des Landes et des Hautes-Pyrénées.

(*Gascogne*).

## DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Le département des Basses-Pyrénées a été formé du Béarn et de la Basse-Navarre. Il a pour chef-lieu **Pau,** et ses sous-préfectures sont : Bayonne, Oloron, Orthez et Mauléon.

C'est un pays montueux, couvert de bois et de pâturages, et coupé de nombreuses vallées arrosées par des cours d'eau appelés *Gaves* (1), par l'*Adour*, la *Nive* et la *Bidassoa*, qui sépare la France de l'Espagne. — Ce département élève des chevaux et produit beaucoup de maïs.

La partie sud-ouest des Basses-Pyrénées est formée du pays Basque, qui comprend les anciens pays appelés la Basse-Navarre, la Soule et le Labourd. Cette petite contrée est habitée par les *Basques,* peuple qui descend des anciens Ibères et parle une langue particulière (2).

Les villes principales sont : *Pau*, chef-lieu du département; on y fabrique du linge et de la coutellerie; *Bayonne*, ville maritime; *Orthez*, centre de la fabrication des jambons dits de Bayonne; *Oloron* et *Nay,* où l'on

(1) Gave est un mot basque qui veut dire rivière.

(2) Les Basques habitent aussi en Espagne la Biscaye et les montagnes de la Navarre.

fabrique des draps et de la bonneterie; *Navarreins*, où l'on fait le commerce des chevaux; *Eaux-Bonnes* et *Eaux-Chaudes*, villages dont les eaux minérales sont très-fréquentées; *Biarritz*, petite ville maritime renommée pour ses bains de mer.

### DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Le département des Hautes-Pyrénées a été formé de la Gascogne, et renferme l'ancien pays appelé le Bigorre. Il a pour chef-lieu **Tarbes,** et ses sous-préfectures sont : Argelès et Bagnères.

C'est un pays presque entièrement montagneux, couvert par les Pyrénées et leurs contre-forts, excepté au nord de Tarbes, où l'on trouve la belle plaine du Bigorre arrosée pas l'Adour. La principale richesse de ce département tout agricole est dans ses pâturages, sur lesquels on élève des chevaux de selle estimés, des mulets et des bêtes à cornes.

Les Hautes-Pyrénées sont arrosées par l'*Adour* et le *Gave de Pau*.

Les villes principales sont : *Tarbes*, chef-lieu du département; on y fait le commerce des chevaux; *Lourdes*, où l'on fait le commerce d'excellentes vaches laitières; *Gavarnie,* village célèbre par sa cascade, et où l'on fait avec l'Espagne un grand commerce de mulets; *Baréges*, *Cauterets* et *Saint-Sauveur*, villages renommés pour leurs eaux minérales.

### DÉPARTEMENT DU GERS.

Le département du Gers a été formé de la Gascogne, et renferme les anciens pays appelés l'Armagnac et le Condomois. Il a pour chef-lieu **Auch,** et ses sous-préfectures sont : Condom (1), Lectoure, Lombez et Mirande.

(1) On prononce Condon.

Le département du Gers occupe la plus grande partie d'un plateau appelé le plateau de Lannemezan, dont la surface est composée d'une série de chaînes de coteaux et de vallées presque parallèles, dirigées du sud au nord, se développant en éventail et se terminant sur la Garonne. Le sol, pierreux et stérile il y a un siècle, a été transformé par un bon système d'amendements (1) et de culture ; aussi, le Gers produit aujourd'hui du blé et du maïs, il élève des chevaux et des bêtes à cornes sur ses pâturages, et il cultive en grand la vigne, pour la production de l'eau-de-vie.

Le département du Gers est arrosé par la *Save*, le *Gers* et la *Baïse*.

Les villes principales sont : *Auch*, chef-lieu du département, et *Condom*, centre du commerce des eaux-de-vie de l'Armagnac.

### DÉPARTEMENT DES LANDES.

Le département des Landes a été formé de la Gascogne, et renferme les anciens pays appelée les Landes de Gascogne, la Chalosse et le Marsan. Il a pour chef-lieu **Mont-de-Marsan**, et ses sous-préfectures sont : Dax et Saint-Sever.

Ce département se divise en trois parties : à l'ouest, sur le littoral du golfe de Gascogne, une zone couverte de dunes, aujourd'hui fixées et plantées de pins ; au sud, dans les vallées de l'Adour et de la Midouze, et dans la Chalosse, des parties cultivées ; enfin dans tout le reste du département, les *Landes*, c'est-à-dire un sol sablonneux, où il ne croît que des bruyères, des fougères et des ajoncs qui servent à la pâture des moutons. Cependant une partie des Landes a été transformée en forêts de pins, dont les produits résineux sont une source de richesse déjà importante.

(1) On appelle *amendement*, en agriculture, les moyens à l'aide desquels on améliore ou on modifie le sol, à l'aide de la chaux, de la marne, du sable ou de l'argile. Dans le Gers, c'est la marne, pierre composée d'argile et de chaux, qui a servi à améliorer le sol.



— Les Landes sont arrosées par l'*Adour*, la ***Midouze*** et la *Leyre*.

Les villes principales sont : ***Mont-de-Marsan***, chef-lieu du département, et ***Dax***, où l'on fait le commerce des matières résineuses; *Solférino* (autrefois Sabres), où se trouve un domaine impérial, dont la culture et la transformation doivent servir de modèle aux cultivateurs des Landes.

---

## CHAPITRE XIII.

Départements de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Lot et de l'Aveyron.

(*Guyenne*).

### DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Le département de la Gironde a été formé de la Guyenne, et renferme les anciens pays appelés le Médoc, le Bordelais et le Bazadais. Il a pour chef-lieu **Bordeaux**, et ses sous-préfectures sont : Bazas, Blaye (1), Lesparre, Libourne et la Réole.

Le département de la Gironde se divise en quatre parties : à l'ouest, les Landes du Médoc, absolument semblables avec leurs sables, leurs dunes et leurs forêts de pins, aux Landes de Gascogne, dont elles sont le prolongement; au sud-est, le Bazadais, région de paturâges et d'élevage de bêtes à cornes; au centre, une région de vignobles dans le Médoc (2) et sur les rives de la Garonne et de la Dor-

(1) On prononce Bla-ye et non pas Blai.

(2) Pays situé sur la rive gauche de la Gironde, entre ce fleuve et les Landes.

dogne ; au nord-est, une région de terres à blé et de prés, située au nord de la Dordogne.

La Gironde est un grand centre de production de vins ordinaires, et c'est le Médoc qui donne les meilleurs vins fins du monde. Les environs de Bordeaux sont le centre d'une culture considérable d'arbres fruitiers, dont les produits s'expédient à Paris et à Londres.

Le département de la Gironde est arrosé par la *Garonne* et la *Dordogne*, qui se réunissent au bec d'Ambez ; le fleuve qui résulte de la réunion de ces deux rivières prend le nom de *Gironde*.

Les villes principales sont : *Bordeaux*, chef-lieu du département, grande et belle ville avec un port très-commerçant sur la Garonne ; *Libourne*, où l'on fait un commerce considérable de vins et d'eaux-de-vie ; *Pauillac*, petite ville maritime sur la Gironde, dans les environs de laquelle sont les grands crus du Médoc ; *Langon*, petite ville commerçante située dans le pays appelé les Graves, où se trouvent des crus renommés, notamment celui de Sauterne ; *Arcachon*, ville de bains de mer située à l'entrée du bassin d'Arcachon ; *Castillon*, où les Anglais furent battus et chassés de France par Dunois en 1451 ; *Coutras*, où les Ligueurs furent battus en 1587.

### DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Le département de la Dordogne a été formé de la Guyenne, et se compose de l'ancien pays appelé le Périgord. Il a pour chef-lieu **Périgueux**, et ses sous-préfectures sont : Bergerac, Nontron, Ribérac et Sarlat.

Ce département est composé de plateaux accidentés et généralement boisés ; le fer abonde dans ce pays, qui fabrique des fers excellents. Les principales cultures sont celle de la vigne, sur les coteaux qui bordent la Dordogne, et celles du châtaignier et du noyer.

De nombreuses rivières arrosent le département de la

Dordogne; les plus importantes sont : la *Dronne,* affluent de l'Isle, l'*Isle,* la *Vézère* et la *Dordogne;* leurs rives sont couvertes de pâturages, où l'on élève beaucoup de bêtes à cornes.

Les villes principales sont : *Périgueux,* chef-lieu du département, où l'on fait un grand commerce de truffes, de pâtés truffés et de fers; *Bergerac,* où l'on fait le commerce des vins ; *Sarlat,* où l'on fait un assez grand commerce d'huile de noix, de truffes et de bestiaux.

### DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

Le département de Lot-et-Garonne a été formé de la Guyenne, et renferme l'ancien pays appelé l'Agénais. Il a pour chef-lieu **Agen,** et ses sous-préfectures sont : Marmande, Nérac et Villeneuve.

Ce département est formé par une plaine assez élevée et découpée par de nombreuses et larges vallées, dont les plus importantes sont celles de la *Garonne,* du *Lot* et de la *Baïse.* Les vallées de l'Agénais sont une des plus fertiles parties de la France et produisent en abondance le blé, le vin, le tabac et les prunes, et leurs pâturages nourrissent une belle race de bœufs (race agénaise).

Les villes principales sont : *Agen,* chef-lieu du département, où l'on fait en grand le commerce des pruneaux; *Tonneins,* dont le canton produit le meilleur tabac de France; *Villeneuve-d'Agen,* où l'on fait aussi le commerce des pruneaux.

### DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Le département de Tarn-et-Garonne a été formé de la Guyenne. Il a pour chef-lieu **Montauban,** et ses sous-préfectures sont : Castelsarrasin et Moissac.

Comme le précédent, ce département se compose d'une plaine élevée et découpée par des vallées larges et fécondes,

dont les plus importantes sont celles de la *Garonne,* du *Tarn* et de l'*Aveyron*. C'est un pays tout agricole, qui cultive en grand le blé et la vigne.

Les villes principales sont : *Montauban*, chef-lieu du département, ville commerçante ; un des principaux articles de son commerce est le raisin de table ; *Moissac*, où l'on fait le commerce des farines et des grains.

### DÉPARTEMENT DU LOT.

Le département du Lot a été formé de la Guyenne, et renferme l'ancien pays appelé le Quercy. Il a pour chef-lieu **Cahors,** et ses sous-préfectures sont : Figeac et Gourdon.

Ce département se compose d'un plateau élevé, très-accidenté et sillonné par de profondes vallées. C'est un pays entièrement agricole et arrosé par le *Lot* et la *Dordogne*.

La ville principale est *Cahors*, chef-lieu du département.

### DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Le département de l'Aveyron a été formé de la Guyenne, et renferme l'ancien pays du Rouergue. Il a pour chef-lieu **Rodez,** et ses sous-préfectures sont : Espalion, Millau, Saint-Affrique et Villefranche.

C'est un pays formé de plateaux calcaires appelés *causses* et couvert de montagnes à l'est ; on y trouve, en effet, trois groupes montueux : une partie des montagnes de l'Aubrac avec leurs pâturages et leurs bêtes à cornes, le mont Levezou et les monts Garrigues. Les causses ou plateaux calcaires sont couverts de bois ou de landes, et de pâturages à moutons ; le plus important de ces plateaux est celui du Larzac, sur lequel on élève une excellente race de brebis laitières, avec le lait desquelles on fait le fromage de Roquefort. Le département de l'Aveyron est riche en fer et en charbon de terre.

Il est arrosé par le *Lot*, la *Trueyre*, affluent du Lot, l'*Aveyron*, affluent du Tarn, et le *Tarn*.

Les villes principales sont : *Rodez*, chef-lieu du département, centre d'une fabrication importante de gros draps; *la Guiole*, petite ville dans le massif de l'Aubrac, où l'on fait un grand commerce de bétail; *Millau*, où l'on tanne beaucoup de peaux pour la ganterie; *Roquefort*, village situé sur le plateau du Larzac, où l'on fait les fromages de Roquefort; *Villefranche*, *Decazeville*, où il y a de grandes usines; *Aubin*, où l'on exploite de la houille; *Cransac*, village important par ses eaux minérales.

---

## CHAPITRE XIV.

Département de la Charente-Inférieure.

(*Aunis et Saintonge*).

Département de la Charente.

(*Angoumois*).

Départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

(*Poitou*).

### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Le département de la Charente-Inférieure a été formé de l'Aunis et de la Saintonge. Il a pour chef-lieu **la Rochelle**, et ses sous-préfectures sont : Jonzac, Marennes, Rochefort et Saint-Jean-d'Angely.

C'est un pays de plaines ondulées, dont les vignes et les herbages sont les principales cultures; le bétail, les chevaux, les mulets, la volaille, les fruits et surtout l'eau-de-vie sont les principaux produits de l'agriculture, qui est la seule industrie du pays. Le littoral du département

de la Charente-Inférieure est couvert de marais salants, qui produisent le quart du sel extrait des eaux de la mer sur toutes les côtes de France.

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Sèvre Niortaise*, la *Charente*, la *Boutonne* et la *Seugne*, affluents de la Charente, et la *Seudre*.

Les villes principales sont : *la Rochelle*, chef-lieu du département, ville maritime et commerçante ; *Marans*, où il se tient de grands marchés de grains et de farines; *Marennes*, dont les huîtres sont renommées ; *Royan*, petite ville maritime à l'embouchure de la Gironde, dont les bains de mer sont très-fréquentés ; *Rochefort*, un des grands ports militaires de la France ; *Saintes*, où l'on fait le commerce des eaux-de-vie fabriquées dans le pays; *Taillebourg*, où saint Louis battit les Anglais en 1242. — De ce département dépendent l'île de Ré, l'île d'Oleron et l'île d'Aix (1), importante par sa rade.

### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Le département de la Charente a été formé de l'Angoumois. Il a pour chef-lieu **Angoulême**, et ses sous-préfectures sont : Barbezieux, Cognac, Confolens et Ruffec.

Ce département, comme le précédent, est formé de plaines accidentées et s'occupe surtout d'agriculture; sa principale industrie est la culture de la vigne et la fabrication de l'eau-de-vie (2).

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Charente* et la *Vienne*, affluent de la Loire.

---

(1) On prononce l'île d'Olron et l'île Dé.

(2) Les meilleures eaux-de-vie se font avec les vins blancs récoltés dans la contrée appelée la Champagne, qui est comprise entre Saintes et Jonzac (Charente-Inférieure), Jarnac, Rouillac et Aigre. Cognac occupe le centre de cette région, qui est traversée de l'est à l'ouest par la Charente.

Les villes principales sont : *Angoulême*, chef-lieu du département, où il y a d'importantes fabriques de papier; *Ruelle*, ou sont les fonderies d'artillerie de la marine; *Cognac*, centre du commerce des eaux-de-vie distillées dans les environs.

### DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Le département de la Vienne a été formé du Poitou. Il a pour chef-lieu **Poitiers**, et ses sous-préfectures sont : Châtellerault, Civray, Loudun et Montmorillon.

Ce département, généralement plat, est coupé du sud au nord par quatre grandes vallées, qui sont celles de la Gartempe et de la Creuse, de la Vienne, du Clain et de la Dive; ces vallées sont presque partout couvertes de prairies, sur lesquelles on élève des bœufs et surtout des mulets.

Les villes principales sont : *Poitiers*, chef-lieu du département; c'est dans ses environs que Charles-Martel écrasa les Sarrasins en 732, et que se trouvent : la plaine de Maupertuis, où le roi Jean fut battu par les Anglais en 1356, et le village de Vouillé, où Clovis défit les Wisigoths en 507; *Châtellerault*, où l'on fabrique des armes et de la coutellerie ; *Moncontour*, où les Protestants furent vaincus en 1569.

### DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Le département des Deux-Sèvres a été formé du Poitou. Il a pour chef-lieu **Niort**, et ses sous-préfectures sont : Bressuire, Melle et Parthenay.

Au nord-est, la partie du département arrosée par la *Dive* et le *Thoué*, est formée de plaines; au centre et au sud-est, le pays appelé la Gâtine ou le Bocage est montueux et accidenté, et traversé par la *Sèvre Nantaise*; au sud-ouest, on trouve le Marais, pays fertile et qui se

compose de la vallée de la *Sèvre Niortaise*. Les Deux-Sèvres s'occupent principalement de l'élevage du bétail, et les herbages de ce département nourrissent beaucoup de mulets, de chevaux et de bœufs de la race parthenaise.

Les villes principales sont : *Niort*, chef-lieu du département, où l'on fabrique des gants ; *Melle*, centre du commerce des mulets élevés dans l'arrondissement; *Saint-Maixent*, petite ville située dans un pays de riches herbages, où l'on fait aussi le commerce des mulets et des chevaux; *Parthenay*, où il se tient de grands marchés de bœufs; *Chizey*, petite ville où Duguesclin battit les Anglais en 1373.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Le département de la Vendée a été formé du Poitou. Il a pour chef-lieu **Napoléon-Vendée**, et ses sous-préfectures sont : Fontenay-le-Comte et les Sables-d'Olonne.

Il se divise en trois parties : le Bocage, la Plaine et le Marais. Le Bocage vendéen, au nord, est un pays accidenté, autrefois couvert de landes, mais dont la culture a déjà été améliorée (1); la Plaine est comprise entre le Bocage et le Marais ; le Marais occupe le littoral du département et s'étend aussi le long de la Sèvre Niortaise; c'est un pays fertile et coupé de canaux. La Vendée est un département entièrement agricole, qui élève des bœufs, des chevaux de trait et des mules.

Le département est arrosé par le *Lay*, la *Sèvre Niortaise* et par son affluent la *Vendée*.

Les villes principales sont : *Napoléon-Vendée*, chef-lieu du département; *Luçon; Fontenay-le-Comte; les Sables-d'Olonne*, ville maritime et commerçante. — Les îles d'Yeu et de Noirmoutiers dépendent de ce département.

(1) C'est avec la chaux qu'on transforme les landes granitiques de la Vendée en terres à blé.



## CHAPITRE XV.

### Départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

### (*Bretagne*).

#### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Le département de la Loire-Inférieure a été formé de la Bretagne (1). Il a pour chef-lieu **Nantes**, et ses sous-préfectures sont : Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf et Saint-Nazaire.

C'est un pays de plaines, dont les plus fertiles se trouvent dans la vallée de la Loire ; la partie occidentale du département contient beaucoup de landes, et au sud-ouest on trouve le lac de Grand-Lieu. La culture herbagère et l'élevage du bétail sont très-importants dans toute la Loire-Inférieure.

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Loire*, la *Sèvre Nantaise*, l'*Erdre* et la *Vilaine*.

Les villes principales sont : *Nantes*, chef-lieu du département, dont le port est très-commerçant ; *Saint-Nazaire*, ville maritime ; *la Basse-Indre*, bourg important par ses forges, à côté duquel on trouve les grandes usines d'*Indret*, où l'État fait construire les machines à vapeur de ses vaisseaux ; *Pornic*, petite ville maritime dont les bains de mer sont très-fréquentés.

#### DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Le département du Morbihan a été formé de la Bretagne. Il a pour chef-lieu **Vannes**, et ses sous-préfec-

(1) La Bretagne se divisait en Haute et Basse-Bretagne. La Haute-Bretagne comprend la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et la partie

tures sont : Lorient, Napoléonville et Ploermel.

C'est en général un pays plat, dont la moitié est couverte de landes ou bruyères, mais dont les vallées sont couvertes d'herbages, sur lesquels on élève des chevaux de selle et des bêtes à cornes de l'excellente race bretonne.

Les rivières du Morbihan sont : la *Vilaine*, l'*Oust*, le *Blavet* et le *Scorff*. — On remarque sur le littoral de ce département la presqu'île de Rhuis, qui forme le golfe du Morbihan (1), et l'île de Belle-Isle.

Les villes principales sont : *Vannes*, chef-lieu du département ; *Lorient*, un des ports militaires de la France ; *Auray*, petite ville maritime, où l'on fait le commerce des produits agricoles du pays : beurre, miel, bétail et chevaux ; c'est près d'Auray que Duguesclin fut battu en 1364 par le duc de Bretagne Jean de Montfort ; *Carnac*, bourg près duquel se trouve un curieux monument celtique ; *Quiberon*, petite ville maritime située à l'extrémité de la presqu'île de son nom, où les émigrés furent battus en 1795 ; *Josselin*, petite ville autrefois importante, près de laquelle a eu lieu en 1350 le fameux combat des Trente.

### DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Le département du Finistère a été formé de la Bretagne. Il a pour chef-lieu **Quimper**, et ses sous-préfectures sont : Brest, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé.

C'est un pays généralement montueux, couvert par les montagnes d'Arrée et par un de leurs contre-forts, les montagnes Noires. Les parties qui avoisinent les côtes offrent, principalement au nord, dans le pays appelé le Léonnais, des plaines très-fertiles ou de riches herbages ;

---

des Côtes-du-Nord située à l'est d'une ligne allant de Loudéac à Paimpol ; elle est habitée par des populations parlant le français. La Basse-Bretagne comprend le Morbihan, le Finistère et la partie occidentale des Côtes-du-Nord ; elle est habitée par les Bas-Bretons, population d'origine celtique et parlant encore un idiome celtique, le bas-breton.

(1) Morbihan signifie petite mer en bas-breton.

mais une grande partie du département, surtout dans la région couverte par les montagnes Noires, ne se compose que de landes ou bruyères. L'élevage des bêtes à cornes et des chevaux de trait léger est la principale industrie de cette contrée.

Les rivières qui l'arrosent sont : l'*Elorn*, l'*Aulne* et l'*Odet*. — L'île d'Ouessant appartient au Finistère.

Les villes principales sont : *Quimper*, chef-lieu du département; *Brest*, grand port de guerre et principal arsenal de la marine française ; *Morlaix*, ville maritime et commerçante; *Concarneau* et *Douarnenez*, petites villes maritimes qui font en grand la pêche de la sardine et le commerce d'exportation des sardines marinées; *Landerneau*, centre du commerce des toiles fabriquées dans les chaumières du pays; *Saint-Pol-de-Léon* et *Roscoff* (1), petites villes maritimes qui exportent pour Paris, Londres et la Hollande, de grandes quantités de légumes et de légumes de primeur récoltés sur leur territoire (2).

### DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

Le département **des Côtes-du-Nord** a été formé de la Bretagne. Il a pour chef-lieu **Saint-Brieuc,** et ses sous-préfectures sont : Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac.

Il se divise en deux parties : au nord, une zone maritime composée de plaines fertiles et bien cultivées, et de riches herbages où l'on élève de bons chevaux de trait et des bêtes à cornes; au sud, une région montueuse, couverte par les monts Menez et les montagnes d'Arrée, et renfermant beaucoup de landes ou bruyères.

Les rivières sont : la *Rance* et le *Trieux*.

Les villes principales sont : *Saint-Brieuc*, chef-lieu du

(1) On prononce Roscô.

(2) Le climat doux et constant de cette partie du littoral breton explique le développement que la culture maraîchère y a pris.

département; *Lamballe*, où l'on fait le commerce des chevaux; *Loudéac* et *Quintin*, centres du commerce des toiles dites de Bretagne; *Dinan*, ville commerçante; *Saint-Caast* (1), où les Anglais furent battus en 1758.

### DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

Le département d'Ille-et-Vilaine a été formé de la Bretagne. Il a pour chef-lieu **Rennes**, et ses sous-préfectures sont : Fougères, Montfort, Redon, Saint-Malo et Vitré.

C'est un pays généralement plat, excepté au centre, où il est traversé par des collines couvertes de bois ou de landes. Les herbages des vallées sont excellents et nourrissent des chevaux et des bêtes à cornes. On fabrique beaucoup de toiles dans les chaumières du département.

Les rivières sont : la *Vilaine*, l'*Ille* et le *Couesnon*.

Les villes principales sont : *Rennes*, chef-lieu du département; *Saint-Malo* et *Saint-Servan*, villes maritimes et commerçantes; *Châteaugiron*, *Fougères* et *Vitré*, où l'on fait le commerce des toiles fabriquées dans le pays; *Saint-Aubin-du-Cormier*, où les ducs de Bretagne et d'Orléans furent battus en 1488.

(1) On prononce *Saint-Câ.*



## CHAPITRE XVI.

**Départements de la Mayenne et de la Sarthe.**
(*Maine*).

**Département de Maine-et-Loire.**
(*Anjou*).

**Département d'Indre-et-Loire.**
(*Touraine*).

### DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

Le département de la Mayenne a été formé du Maine. Il a pour chef-lieu **Laval**, et ses sous-préfectures sont : Château-Gontier et Mayenne.

Excepté au nord, où il y a des collines peu fertiles, la Mayenne se compose de plaines productives. L'élevage des bêtes à cornes est la principale industrie de ce département.

Il est arrosé par la *Mayenne* et l'*Oudon*.

Les villes principales sont : *Laval,* chef-lieu du département, et *Mayenne,* où l'on fabrique des coutils et des tissus de coton ; *Evron*, petite ville où l'on fabrique de la chaux employée au chaulage (1) des terres du département.

### DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Le département de la Sarthe a été formé du Maine. Il a pour chef-lieu **le Mans**, et ses sous-préfectures sont : la Flèche, Mamers et Saint-Calais.

Ce département est formé de plaines, aujourd'hui fer-

(1) Le chaulage est une opération qui consiste à répandre sur les terres de la chaux réduite en poudre, pour les amender.

tiles (1), et de vallées couvertes d'herbages où l'on élève des chevaux et des bêtes à cornes.

Il est arrosé par la *Sarthe*, l'*Huisne* et le *Loir*.

Les villes principales sont : *le Mans*, chef-lieu du département; *Mamers* et *Fresnay*, où l'on fait un important commerce de toiles; *la Flèche*, centre du commerce des volailles dites du Mans; *Pontvallain*, où Duguesclin battit les Anglais en 1369.

### DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Le département de Maine-et-Loire a été formé de l'Anjou. Il a pour chef-lieu **Angers**, et ses sous-préfectures sont : Baugé, Cholet, Saumur et Segré.

C'est un pays de plaines fertiles et de belles vallées couvertes d'herbages où l'on élève un bétail nombreux. Les cultures de la vigne, du lin et du chanvre sont les plus importantes.

Le département est arrosé par la *Loire*, la *Maine*, formée de la réunion de la *Sarthe*, du *Loir* et de la *Mayenne*, et par le *Thoué*.

Les villes principales sont : *Angers*, chef-lieu du département, où l'on fabrique des toiles à voiles et dans les environs de laquelle on exploite de grandes ardoisières; on doit encore signaler les pépinières d'arbres à fruits et d'agrément qui se trouvent dans les environs d'Angers et qui exportent une quantité considérable d'arbres à l'étranger; *Cholet*, où l'on fabrique des toiles, des mouchoirs et du linge de table; il se tient dans cette ville de grands marchés de bœufs; *Saumur*, où l'on fait le commerce des vins; *les Ponts-de-Cé*, petite ville où Marie de Médicis fut battue, en 1620, par l'armée royale.

(1) Elles étaient, autrefois, sablonneuses et stériles, et ont été transformées par le marnage.



### DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Le département d'Indre-et-Loire a été formé de la Touraine. Il a pour chef-lieu **Tours**, et ses sous-préfectures sont : Chinon et Loches.

C'est un pays plat, peu fertile au nord de la Loire et dans l'arrondissement de Loches. La vallée de la Loire, appelée le jardin de la France, est, au contraire, très-fertile et bien cultivée ; les coteaux qui bordent le fleuve, sont plantés de vignes ainsi que tout le pays compris entre la Loire et le Cher ; c'est là que se trouve le vignoble du Cher, l'un de nos grands centres de production de vins ordinaires et communs. La vallée de l'Indre est couverte de prairies et de pruniers.

Le département d'Indre-et-Loire est arrosé par la *Loire*, le *Cher*, l'*Indre*, la *Vienne* et la *Creuse*.

Les villes principales sont : *Tours*, chef-lieu du département, où l'on fabrique des soieries ; *Chinon*, où l'on fait un grand commerce de pruneaux dits de Tours ; *Loches*, *Amboise*, *Chenonceaux*, *Plessis-lez-Tours*, dont les châteaux ont servi de résidence à la Cour pendant les quinzième et seizième siècles.

---

## CHAPITRE XVII.

Départements de Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir et du Loiret.
(*Orléanais*).

Département de la Nièvre.
(*Nivernais*).

Départements du Cher et de l'Indre,
(*Berry*).

### DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Le département de Loir-et-Cher a été formé de l'Orléanais et renferme les pays appelés le Blaisois, le Vendô-

mois et la plus grande partie de la Sologne. Il a pour chef-lieu **Blois, et ses sous-préfectures sont** : Romorantin et Vendôme.

Ce département est tout entier composé de plaines et de vallées. Au nord de la Loire et dans la vallée de la Loire, le sol est fertile et riche; mais tout le pays au sud du fleuve, c'est-à-dire la Sologne, est couvert de marais et d'étangs insalubres, et de brandes ou landes, dont les genêts et les bruyères servent de pâture aux moutons. La transformation de la Sologne a été commencée dans ces dernières années, par la plantation de forêts de pins, par le desséchement des marais, le marnage du sol, un meilleur mode de culture et l'établissement de nombreuses routes; de grands résultats ont déjà été obtenus, soit dans l'assainissement du pays, soit dans l'amélioration du sol. — Les principales industries agricoles du département sont : l'élevage du cheval percheron, au nord; la production du mouton, dans la Sologne, et la culture de la vigne, sur les rives du Cher.

Les rivières qui arrosent le département de Loir-et-Cher sont : le *Loir*, la *Loire*, le *Beuvron*, le *Cher* et la *Sauldre*.

Les villes principales sont : *Blois*, chef-lieu du département; on y remarque un très-beau château dans lequel les Guises furent tués en 1588; *Romorantin*, où l'on fabrique des draps; *Vendôme*, où l'on fait des gants; *Mondoubleau*, petite ville qui est le centre de la production et du commerce du cheval percheron; *la Charmoise*, bergerie renommée située près de Pontlevoy; *la Motte-Beuvron*, village où il y a un grand domaine impérial, dont la culture et la transformation doivent servir de modèle aux cultivateurs de la Sologne; *Chambord*, célèbre château situé près de Blois.

### DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Le département d'Eure-et-Loir a été formé d'une partie de l'Orléanais (la Beauce) et d'une partie du Perche. Il a pour chef-lieu **Chartres,** et ses sous-préfectures sont : Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou.

C'est un pays de plaines élevées, formant un plateau très-fertile, sur lequel on cultive en grand le blé et l'avoine, et où l'on élève de nombreux troupeaux de moutons de race mérine.

Les rivières qui arrosent ce département sont : l'*Eure* et le *Loir*.

Les villes principales sont : *Chartres*, chef-lieu du département, où il se tient de grands marchés de grains; *Dreux*, où les Protestants furent battus en 1562; *Bretigny*, village où fut signé le désastreux traité de 1360 avec l'Angleterre.

### DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Le département du Loiret a été formé de l'Orléanais, et renferme les anciens pays appelés l'Orléanais proprement dit et le Gâtinais, et une partie de la Sologne. Il a pour chef-lieu **Orléans**, et ses sous-préfectures sont : Gien, Montargis et Pithiviers.

C'est un pays de plaines, qui présente cependant des aspects très-différents; au sud de la Loire, dans la Sologne, il y a des landes sablonneuses ou marécageuses; au nord de la Loire, le Gâtinais, qui comprend le bassin du Loing, est un pays de landes boisées; la partie occidentale du département, l'Orléanais proprement dit, est riche, fertile et bien cultivée.

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Loire*, le *Loiret* et le *Loing*.

Les villes principales sont : *Orléans*, chef-lieu du département, grande ville commerçante, célèbre dans

notre histoire par le siége de **1429** et sa délivrance par Jeanne d'Arc; *Beaugency*, où l'on fait le commerce de vins et de vinaigres; *Gien*, où l'on fabrique de la faïence; *Briare*, ville commerçante; *Patay*, où Jeanne d'Arc remporta une grande victoire sur les Anglais, en 1429.

### DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Le département de la Nièvre a été formé du Nivernais et de la plus grande partie du Morvan (1). Il a pour chef-lieu **Nevers**, et ses sous-préfectures sont : Château-Chinon, Clamecy et Cosne.

A l'exception des vallées de la Loire et de l'Allier, qui forment la partie occidentale du département, le reste de ce département est montueux et couvert de bois et de pâturages. L'exploitation des forêts, pour expédier du bois de chauffage à Paris, la production du bétail et l'industrie du fer sont très-actives dans la Nièvre.

Ce département est arrosé par la *Loire*, l'*Allier* et la *Nièvre*.

Les villes principales sont : *Nevers*, chef-lieu du département, dont les environs renferment de nombreuses usines, parmi lesquelles il faut citer celle de *Fourchambault*, celle de la *Chaussade*, où se fabriquent les ancres et les câbles-chaînes de la marine militaire, et celle d'*Imphy*, où l'on fabrique des cuivres laminés et de grosses pièces de chaudronnerie; *Château-Chinon* et *Clamecy*, où l'on fait le commerce des bois et du bétail du Morvan; *Pougues*, bourg important par ses eaux minérales.

### DÉPARTEMENT DU CHER.

Le département du Cher a été formé du Berry. Il a

(1) Le reste du Morvan est dans Saône-et-Loire.

pour chef-lieu **Bourges**, et ses sous-préfectures sont : Saint-Amand et Sancerre.

C'est un pays plat, qui renferme beaucoup de prés et de forêts, et où se trouvent d'importantes usines à fer alimentées par les excellents minerais que l'on exploite dans le pays. Le Cher élève beaucoup de moutons et de bétail.

Le département est arrosé par la *Loire*, le *Cher* et l'*Auron*.

Les villes principales sont : *Bourges*, chef-lieu du département et grand arsenal d'artillerie; *Vierzon*, où il y a des forges et des fabriques de porcelaine; *Sancerre*, petite ville célèbre dans l'histoire du seizième siècle, comme place d'armes des Calvinistes.

### DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Le département de l'Indre a été formé du Berry et d'une partie de la Touraine qui s'appelait la Brenne. Il a pour chef-lieu **Châteauroux**, et ses sous-préfectures sont : Issoudun, la Châtre et le Blanc.

C'est un pays de plaines, généralement couvertes de bois, de landes ou de maigres pâturages, nourrissant un grand nombre de moutons. La partie la plus mauvaise du département est la Brenne, plateau argileux et malsain, arrosé par la Claise, affluent de la Creuse, et situé entre l'Indre et la Creuse. La Brenne est couverte d'étangs à poissons, de marais et de mauvais pâturages. On a entrepris, depuis quelques années, la transformation et l'assainissement de cette région.

Le département de l'Indre est arrosé par l'*Indre*, la *Creuse* et la *Claise*.

Les villes principales sont : *Châteauroux*, chef-lieu du département; *Argenton*, *Buzançais*, *Issoudun*, *la Châtre* et *le Blanc*, où l'on fabrique de gros draps et où l'on fait le commerce des laines.

# CHAPITRE XVIII.

**Département de la Creuse.**
**(*Marche*).**

**Départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze.**
**(*Limousin*).**

**Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme.**
**(*Auvergne*).**

**Département de l'Allier.**
**(*Bourbonnais*).**

## DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Le département de la Creuse a été formé de la Marche. Il a pour chef-lieu **Guéret**, et ses sous-préfectures sont : Aubusson, Bourganeuf et Boussac.

C'est un pays montueux, granitique, pauvre, peu boisé et contenant beaucoup de landes; mais les vallées, très-nombreuses, comme dans tous les massifs granitiques, sont couvertes de prairies où l'on élève beaucoup de bœufs.

Le principal cours d'eau du département est la *Creuse*.

Les villes principales sont : *Guéret*, chef-lieu du département; *Aubusson* et *Felletin*, où l'on fabrique des tapis.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Le département de la Haute-Vienne a été formé du Limousin. Il a pour chef-lieu **Limoges**, et ses sous-préfectures sont : Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix (1).

C'est un pays montueux, pittoresque et découpé en tous sens par de nombreuses vallées, couvertes de fraîches et grasses prairies. L'élevage des bœufs, des chevaux et des

(1) On prononce Saint-Irié.

mulets est la principale industrie de ce département; les châtaigneraies y occupent de grandes surfaces.

Le département est arrosé par la *Vienne* et la *Gartempe*.

Les villes principales sont : *Limoges,* chef-lieu du département; on y fabrique de la porcelaine et de gros draps; *Saint-Yrieix,* ville importante par son exploitation de kaolin (1) et où l'on fabrique de la porcelaine, ainsi qu'à *Saint-Léonard* et à *Saint-Junien*.

### DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Le département de la Corrèze a été formé du Limousin. Il a pour chef-lieu **Tulle,** et ses sous-préfectures sont : Brives et Ussel.

C'est un pays montueux et pittoresque, comme la Haute-Vienne, mais plus pauvre et plus souvent stérile; les flancs des montagnes sont couverts de forêts ou de châtaigneraies, et les vallées tapissées de pelouses où l'on élève aussi des bœufs, des chevaux et des mulets.

Les rivières qui arrosent ce département sont : la *Vézère*, la *Corrèze* et la *Dordogne*.

Les villes principales sont : *Tulle*, chef-lieu du département, où il y a une manufacture d'armes, et *Brives* ou *Brives-la-Gaillarde*.

### DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Le département du Cantal a été formé de l'Auvergne. Il a pour chef-lieu **Aurillac**, et ses sous-préfectures sont : Mauriac, Murat et Saint-Flour.

C'est un pays de hautes montagnes, dont l'une des plus élevées est le massif du Cantal; les flancs de ces montagnes sont revêtus de bois et de châtaigneraies, et leurs parties supérieures sont couvertes de pâturages, ainsi que

(1) Argile à porcelaine.

les vallées. L'élevage des bœufs, des mulets et des chevaux, et la fabrication des fromages dits du Cantal sont les principales industries du département.

Il est arrosé par la *Cère, l'Alagnon* et la *Trueyre*.

Les villes principales sont : *Aurillac*, chef-lieu du département, où l'on fait le commerce des bœufs, des chevaux, des mulets et des dentelles fabriquées dans le département ; *Saint-Flour*, où l'on fait aussi le commerce des dentelles ; *Salers*, centre de l'élevage de la race bovine de Salers ou d'Auvergne.

### DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

Le département du Puy-de-Dôme a été formé de l'Auvergne. Il a pour chef-lieu **Clermont**, et ses sous-préfectures sont : Ambert, Issoire, Riom et Thiers.

Comme le Cantal, le département du Puy-de-Dôme est un pays de hautes montagnes, de bois et de prairies, où l'élevage des bêtes à cornes, des chevaux et des mulets se fait en grand. Le Puy-de-Dôme renferme au centre, dans la vallée de l'Allier, une plaine appelée la Limagne, dont la fertilité et les cultures sont célèbres.

Le Puy-de-Dôme est arrosé par l'*Allier*, la *Dore* et la *Sioule*.

Les villes principales sont : *Clermont*, chef-lieu du département, où l'on fabrique des pâtes alimentaires ; *Ambert*, où l'on fabrique des dentelles ; *Riom* (1) ; *Thiers*, centre d'une grande fabrication de coutellerie ; *le Mont-Dore*, village important par ses eaux minérales.

### DEPARTEMENT DE L'ALLIER.

Le département de l'Allier a été formé du Bourbonnais. Il a pour chef-lieu **Moulins**, et ses sous-préfectures sont : Gannat, la Palisse et Montluçon.

---

(1) On prononce Rion.

C'est généralement un pays de plaines et de vallées fertiles et bien cultivées. Il est arrosé par l'*Allier*, la *Sioule*, la *Loire* et le *Cher*.

Les villes principales sont : *Moulins*, chef-lieu du département; *Montluçon*, où il y a une fabrique de glaces et des forges; *Commentry*, gros village important par ses fonderies et ses forges; *Vichy*, *Bourbon-l'Archambault* et *Néris*, où il y a des eaux minérales renommées.

---

## CHAPITRE XIX.

Limites de la France. — Description sommaire du littoral, des Pyrénées, des Alpes et du Jura. — Frontière conventionnelle du Nord-Est. — Étendue et surface.

---

### § 1. — Limites de la France.

La France est bornée : *au nord-est*, par la Belgique, le grand-duché de Luxembourg, la Prusse rhénane et la Bavière rhénane; — *à l'est*, par le grand-duché de Bade, dont elle est séparée par le Rhin; par la Suisse, dont elle est séparée par le Doubs et le Jura; par le royaume d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; — *au sud-est*, par la Méditerranée; — *au sud-ouest*, par l'Espagne, dont elle est séparée par les Pyrénées; — *à l'ouest*, par l'océan Atlantique; — *au nord-ouest*, par la Manche, le Pas de Calais et une partie de la mer du Nord.

Les frontières de la France sont donc au nombre de six, dont trois maritimes et trois continentales, savoir :

*Frontières maritimes :*

Frontière de la Manche,
Frontière de l'Atlantique,
Frontière de la Méditerranée.

*Frontières continentales :*

Frontière du Nord-Est,
Frontière de l'Est,
Frontière du Sud-Ouest.

**§ 2. — Littoral de la mer du Nord et de la Manche.**

Les côtes de la France sur la mer du Nord sont basses sablonneuses et bordées de dunes ou collines de sable ; on n'y trouve que le port de *Dunkerque*. — La mer du Nord est réunie à la Manche par le Pas de Calais, détroit de 27 kilomètres de large, qui sépare la France de l'Angleterre et sur lequel sont les deux ports de *Calais* et de *Boulogne*. Les dunes et les sables couvrent le littoral de la Manche jusqu'à l'embouchure de la Somme. — Entre la Somme et la pointe de la Hève, située à l'embouchure de la Seine, le littoral est formé par de hautes falaises ou rochers à pic et ne présente que le port de *Dieppe*. A l'embouchure de la Seine, on trouve *le Havre*, grand centre de commerce. — Entre la Seine et la pointe de Saint-Matthieu, située à l'extrémité occidentale de la France, la côte est rocheuse, et ses détails principaux sont : les rochers du Calvados; la presqu'île du Cotentin, terminée par la pointe de Barfleur et le cap de la Hague; les îles Normandes (1), qui appartiennent encore à l'Angleterre; la baie du Mont-Saint-Michel et les rochers des côtes de la Bretagne. La nature, qui a doté les côtes de l'Angleterre sur la Manche d'un grand nombre de ports excellents, en a privé complétement le littoral français; aussi n'a-t-on à citer dans toute cette partie du littoral que *Cherbourg*, port de guerre, que l'on a creusé dans le granit, *Saint-Malo* et *Morlaix*.

**§ 3. — Littoral de l'océan Atlantique ou du golfe de Gascogne.**

Le littoral de l'océan Atlantique, qui porte sur les côtes de France le nom de golfe de Gascogne, se divise en trois

(1) Jersey, Guernesey et Aurigny.

parties. — 1° Sur les côtes de la Bretagne, le littoral est découpé et rocheux depuis la pointe de Saint-Matthieu jusqu'à la Vilaine; on y remarque la rade de Brest, l'île d'Ouessant, la pointe de Pen-march, la presqu'île de Quiberon, Belle-Isle, le Morbihan et la presqu'île de Rhuys. Les ports principaux sont *Brest* et *Lorient*, ports de guerre. — 2° Entre la Vilaine et la Gironde, la côte est basse, sablonneuse et couverte de marais salants. On y remarque l'île de Noirmoutier, l'île d'Yeu, les îles de Ré et d'Oleron, le pertuis Breton, détroit qui sépare l'île de Ré de la France; le pertuis d'Antioche, qui sépare l'île de Ré de l'île d'Oleron; le pertuis de Maumusson, qui sépare l'île d'Oleron de la France. Les ports principaux sont: *Saint-Nazaire*, *Nantes*, sur la Loire; *les Sables-d'Olonne; la Rochelle; Rochefort,* port de guerre, sur la Charente. — 3° Entre la pointe de Grave, qui se trouve à l'embouchure de la Gironde, et l'embouchure de l'Adour, la côte est droite, sans autre découpure que le bassin d'Arcachon, sans port, et partout bordée de hautes dunes mouvantes que l'on a fixées au moyen de plantations de pins. A l'embouchure de l'Adour est le port de *Bayonne*.

### § 4. — Frontière des Pyrénées et description de cette chaîne de montagnes.

La France est séparée de l'Espagne par la Bidassoa, petit cours d'eau qui se jette dans le golfe de Gascogne, et par la chaîne des Pyrénées, longue de 350 kilomètres.

La chaîne des Pyrénées se dirige de l'ouest à l'est, et est comprise entre le col de Bélate (qui la sépare des monts Cantabres situés en Espagne), et le cap Creux sur la Méditerranée. On la divise en trois parties: les *Pyrénées occidentales*, entre le col de Bélate et le mont Cylindre; les *Pyrénées centrales*, entre le mont Cylindre et le pic de Corlitte; les *Pyrénées orientales*, entre le pic de Corlitte et le cap Creux.

Les Pyrénées centrales sont les plus hautes de la chaîne; c'est là que se trouvent la Maladetta, le pic de Néthou, le pic de Posets, le mont Perdu et le mont Cylindre, hautes montagnes dont l'altitude dépasse 3,000 mètres.

Les cols ou passages ne se rencontrent qu'aux deux extrémités de la chaîne; les plus importants sont : à l'ouest, les cols d'Ibagnetta, près de Roncevaux, et le col de Bélate; à l'est, le col de la Perche et le col de Pertus; c'est par ces cols que passent les principales routes de France en Espagne.

Les contre-forts des Pyrénées sont : les montagnes de la Basse-Navarre, les montagnes du Bigorre, les Corbières occidentales et les Corbières orientales. — Les rivières qui prennent leur source dans les Pyrénées sont : la Bidassoa, la Nive, les Gaves de Pau et d'Oloron, l'Adour, la Garonne, l'Ariége, l'Aude, la Têt et le Tech.

Les richesses minérales des Pyrénées sont le fer et les marbres; on y trouve aussi des eaux minérales renommées.

### § 5. — Littoral de la Méditerranée.

Le littoral de la France sur la Méditerranée se divise en deux parties : 1° entre l'extrémité orientale des Pyrénées et les embouchures du Rhône; 2° depuis les embouchures du Rhône jusqu'au ruisseau de Saint-Louis, qui nous sépare de l'Italie.—La première partie, baignée par le golfe du Lion (1), est basse, sablonneuse et bordée de lagunes ou étangs, dont les principaux sont ceux de Leucate, de Sigean, de Thau, de Valcarez et de Berre; l'étang de Valcarez est situé dans l'île marécageuse de la Camargue, formée par les bouches du Rhône. Les principaux ports sont : *Port-Vendres*, *Agde* et *Cette*. — La seconde partie est découpée et rocheuse; on y remarque la rade de Toulon, la presqu'île de Giens, les îles d'Hyères, le golfe de Juan et les îles de

(1) Et non pas golfe de Lyon; en latin *Mare leonis*.



Lérins. — Les ports principaux sont : *Marseille*, grand centre de commerce; *la Ciotat*, *Toulon*, port de guerre, et *Nice*. — C'est à cette partie du littoral qu'il faut rattacher la *Corse*, île italienne réunie à la France sous Louis XV.

### § 6. — Frontière de l'Est et description des Alpes et du Jura.

La frontière de l'Est se divise en trois parties :

La frontière des Alpes ou d'Italie,
La frontière du Jura ou de Suisse,
La frontière du Rhin ou d'Allemagne.

Dans la première partie de la frontière de l'Est (frontière des Alpes), la limite qui nous sépare de l'Italie est tracée : par une ligne conventionnelle entre le ruisseau de Saint-Louis et le col appelé Colla-Longa, dans les Alpes-Maritimes; par la crête des Alpes jusqu'au mont Blanc; par un contre-fort des Alpes qui nous sépare du canton suisse appelé le Valais, et par la rive méridionale du lac de Genève.

Dans la seconde partie de la frontière de l'Est (frontière du Jura), la limite qui nous sépare de la Suisse est d'abord tracée par une ligne conventionnelle qui contourne le canton de Genève, puis par le Jura et le Doubs, et enfin par une ligne conventionnelle entre le coude du Doubs et le Rhin, à Huningue.

Dans la troisième partie de la frontière de l'Est (frontière d'Allemagne), la limite qui nous sépare du grand-duché de Bade est tracée par le Rhin jusqu'au confluent de la Lauter.

*Les Alpes.* — La chaîne des Alpes est située entre la France, la Suisse et l'Allemagne, au nord, et l'Italie, au sud. Elle se divise en trois grandes parties, qui sont :

Les *Alpes occidentales,* entre le col de Cadibone, où a lieu la jonction des Alpes et des Apennins, et le mont Saint-Gothard;

Les *Alpes centrales*, entre le mont Saint-Gothard et le mont Maloya;

Les *Alpes orientales*, entre le mont Maloya et le mont Schneeberg.

Les Alpes occidentales, qui seules appartiennent à la géographie de la France, séparent la France du royaume d'Italie dans la presque totalité de leur étendue; elles se divisent en quatre sections, savoir :

Les *Alpes maritimes*, entre le col de Cadibone et le mont Viso;
Les *Alpes Cottiennes*, entre le mont Viso et le mont Cenis;
Les *Alpes Grées*, entre le mont Cenis et le mont Blanc;
Les *Alpes Pennines*, entre le mont Blanc et le Saint-Gothard.

Ce sont de hautes montagnes de 3 à 4,000 mètres, dont le sommet le plus élevé est le mont Blanc (4,810 mètres); en général déboisées, les Alpes sont couvertes de pelouses qui servent au pâturage des troupeaux.

Les cols principaux sont ceux de Tende, de l'Argentière, du mont Genèvre, du mont Cenis et du Petit-Saint-Bernard; tous sont traversés par des routes importantes.

Les contre-forts des Alpes en France sont : les Alpes de Provence et les Alpes du Dauphiné. — Les principales rivières qui descendent des Alpes sont : la Roya, le Var, la Durance, l'Isère, l'Arve et le Rhône.

Les Alpes occidentales donnent, comme les Pyrénées, une excellente limite naturelle à la France.

*Le Jura.* — Le Jura, situé entre la France et la Suisse, est compris entre le Rhône, au sud, et le Rhin, au nord; c'est un massif de montagnes formé de chaînons parallèles, presque partout boisé ou couvert de pâturages. On divise le Jura français en trois parties, qui sont :

Le *Jura méridional*, qui est tout entier en France, dans le département de l'Ain; il est compris entre le Rhône et le col de Saint-Cergues; on y trouve quelques sommets de 1,700 mètres qui sont les plus élevés du massif;

Le *Jura central*, entre le col de Saint-Cergues et le

plateau d'Etalières; c'est cette section qui nous sépare de la Suisse;

Le *Jura septentrional*, compris entre le plateau d'Etalières et le col de Valdieu, dans la trouée de Béfort, dépression de terrain qui sépare le Jura de la chaîne des Vosges.

**§ 7. — Frontière conventionnelle du Nord-Est.**

Les pays qui bornent la France au nord-est sont : la Bavière rhénane ou Palatinat (province séparée du royaume de Bavière), la Prusse rhénane, le grand-duché de Luxembourg (qui appartient au roi de Hollande) et la Belgique. Dans cette étendue de 500 kilomètres, la France n'est limitée que par une ligne conventionnelle, indiquée par des poteaux, coupant partout les rivières (Sarre, Moselle, Meuse, Sambre, Escaut et Lys) et les montagnes (Vosges), et ne présentant nulle part une limite naturelle et susceptible d'une bonne défense (1); aussi a-t-il fallu couvrir cette frontière de places fortes, afin d'en défendre l'entrée, et fortifier Paris pour le mettre à l'abri d'un coup de main. — Les principales places fortes de la frontière du nord-est sont : Dunkerque; Lille; Valenciennes, sur l'Escaut; Landrecies et Maubeuge, sur la Sambre; Sedan et Verdun, sur la Meuse; Metz, sur la Moselle (2). Ajoutons que la Belgique et le grand-duché de Luxembourg étant des pays neutres (3), leur neutralité couvre notre frontière

(1) Les limites naturelles ou physiques sont tracées par les mers, les montagnes et les fleuves ; les limites politiques ou conventionnelles sont tracées arbitrairement et sans tenir compte des fleuves et des montagnes. La frontière naturelle de la France, au nord-est, est tracée par le Rhin qui a été, en effet, notre limite à plusieurs époques de notre histoire.

(2) Les autres grandes places fortes sont : Strasbourg, Béfort, Besançon, Lyon, Lesseillon, Briançon et Grenoble, à l'est; Perpignan et Bayonne, au sud-ouest; Toulon, Brest et Cherbourg, sur nos côtes.

(3) On entend par pays neutre un territoire qui ne doit pas être occupé ni traversé par les armées des puissances belligérantes. — La Suisse est aussi un territoire neutre, qui couvre la partie de la frontière de l'Est, entre le Rhin et le Rhône.

depuis la mer du Nord jusqu'à la Moselle, où nous devenons voisins de la Prusse.

### § 8. — Étendue et surface de la France.

La plus grande longueur de la France est de 1,000 kilomètres entre Dunkerque et l'extrémité orientale des Pyrénées; on compte 950 kilomètres entre la pointe de Saint-Matthieu et le confluent de la Lauter dans le Rhin. — La surface de la France est de 540,000 kilomètres carrés.

---

## CHAPITRE XX.

Montagnes intérieures. — Ligne de partage des eaux. — Versants. — Contre-forts de la ligne de partage des eaux. — Bassins.

### § 1. — Ligne de partage des eaux et versants (1).

La France est traversée, du sud-ouest au nord-est, par une ligne de partage d'eaux qui la divise en deux versants; l'un, incliné au nord-ouest sur la mer du Nord, la Manche et le golfe de Gascogne; l'autre, incliné au sud-est sur la Méditerranée.

La ligne de partage des eaux de la France se compose de dix parties, qui sont :

Les Pyrénées occidentales, } voir page 64.
Les Pyrénées centrales, }

(1) On appelle *versant* une grande étendue de pays inclinée vers une mer et dont tous les fleuves se jettent dans cette mer. Les versants sont séparés entre eux par des *lignes de partage d'eaux.* En effet, comme un versant est toujours adossé à un autre versant, il s'ensuit qu'une ligne de partage d'eaux n'est autre chose que l'intersection de deux plans inclinés adossés l'un à l'autre. Ce sont des montagnes, des collines ou des plateaux qui forment ces lignes de partage d'eaux.



Les Corbières occidentales,
Les Cévennes,
La Côte d'Or,
Le plateau de Langres,
Les monts Faucilles,
Les Vosges méridionales,
Le Jura septentrional, } voir page 67.
Le Jura central.

Les *Corbières occidentales* sont un contre-fort de la chaîne des Pyrénées; elles sont comprises entre le pic de Corlitte et le col de Naurouze, par où passe le canal du Languedoc.

Les *Cévennes* sont une grande chaîne de montagnes allant du col de Naurouze à l'étang de Longpendu (1); elles se divisent en deux parties : les Cévennes méridionales et les Cévennes septentrionales. Les Cévennes méridionales se divisent en quatre parties, qui sont :

La montagne Noire,
Les monts Lespinous,
Les monts Garrigues,
Les montagnes du Gévaudan (2).

Les Cévennes septentrionales se divisent aussi en quatre parties, qui sont :

Les monts du Vivarais, où se trouvent les plus hauts sommets des Cévennes; le mont Mézen et la Lozère, qui dépassent 1,700 mètres ;
Les monts du Lyonnais;
Les monts du Beaujolais;
Les monts du Charolais.

La *Côte d'Or* est comprise entre l'étang de Longpendu et le mont Tasselot, où la Seine prend sa source; elle se compose de hautes collines de 4 à 500 mètres d'altitude et boisées; c'est au pied du versant oriental que se trouvent plantés les vignobles dits de la Côte d'Or.

---

(1) Cet étang est situé dans le col qui sépare les Cévennes de la Côte d'Or, et par lequel le canal du Centre traverse la ligne de partage des eaux.

(2) Dans l'histoire des guerres religieuses de la France, les Cévennes sont souvent citées comme théâtre de la guerre; il s'agit alors des montagnes du Gévaudan et du Vivarais.

Le *plateau de Langres* est compris entre le mont Tasselot et la source de la Meuse. On désigne sous ce nom une suite de plateaux boisés, hauts de 4 à 500 mètres.

Les *monts Faucilles* sont compris entre la source de la Meuse et le ballon d'Alsace, où ils se joignent aux Vosges; ce sont des montagnes boisées, dont le plus haut sommet est le ballon de Servance, qui a environ 1,200 mètres d'élévation. C'est dans ce massif que l'on trouve les eaux minérales de Plombières, de Contrexéville et de Bourbonne.

Les *Vosges méridionales* sont comprises entre le ballon d'Alsace et le col de Valdieu, par où le canal de l'Est traverse la ligne de partage des eaux; les Vosges méridionales forment l'extrémité méridionale de la chaîne des Vosges, dont il sera parlé plus loin.

### § 2. — Contre-forts de la ligne de partage des eaux.

La ligne de partage des eaux, qui sépare la France en deux versants, a sept contre-forts, qui servent de ceinture ou de limite aux bassins des grands fleuves de la France.

Ces contre-forts sont :

1° Les *montagnes du Bigorre*, qui se détachent des Pyrénées au mont Cylindre et se continuent sous le nom de *collines de l'Armagnac*. Ce contre-fort sépare les bassins de l'Adour et de la Garonne.

2° Le second contre-fort se détache des Cévennes, à la source de l'Allier; il se dirige au nord-ouest et se termine à la pointe de Saint-Gildas, à l'embouchure de la Loire. Il porte les noms de *montagnes de la Margeride* (1), de *montagnes d'Auvergne*, de *montagnes du Limousin*, de *collines du Poitou*, de *plateau de Gâtine* et de *hauteurs du Bocage*. Cette grande chaîne sépare les bassins de la Garonne et de la Loire; elle renferme dans les mon-

(1) Les monts de la Margeride ont pour contre-fort les montagnes d'Aubrac dont il est parlé page 34.

tagnes de l'Auvergne les sommets les plus élevés de la France centrale, qui sont le Cantal et le mont Dore.

Le troisième contre-fort se détache aussi des Cévennes et se dirige au nord en séparant les vallées de l'Allièr et de la Loire; il porte les noms de *montagnes du Velay* et *du Forez.*

Le quatrième contre-fort se détache de la Côte d'Or, au mont Moresol, et se termine à l'extrémité occidentale de la Bretagne, à la pointe de Saint-Matthieu. Il porte les noms de *montagnes du Morvan*, de *collines du Nivernais*, de *plateau d'Orléans*, de *collines du Perche* et *de Normandie*, de *monts Ménez* et de *montagnes d'Arrée.* Ce grand contre-fort sépare les bassins de la Loire et de la Seine.

Le cinquième contre-fort se détache du plateau de Langres; il porte le nom de *chaîne de l'Argonne.* C'est une suite de collines boisées et marécageuses, dont les défilés ont servi à la défense de la France en 1792. — L'Argonne est continuée par les *Ardennes occidentales*, série de plateaux couverts de bois ou de prairies. — Les Ardennes, après avoir séparé le bassin de la Seine de celui de la Meuse, finissent dans les plaines assez élevées qui se trouvent aux sources de l'Escaut et de la Somme. Elles se divisent alors en trois rameaux : le premier, appelé *collines de Belgique* ou *du pays de Liége*, se dirige au nord, en France et en Belgique, séparant les eaux de le Meuse de celles de l'Escaut ; le second, appelé *collines de l'Artois*, sépare les bassins de la Somme et de l'Escaut, et va finir au cap Gris-Nez; le troisième, nommé *collines de Picardie* et *du pays de Caux*, sépare le bassin de la Somme du bassin de la Seine, et se termine au Havre, à la pointe de la Hève.

Le sixième contre-fort est la chaîne des *Ardennes orientales*, suite de plateaux marécageux appelés *fagnes*, qui se détache des monts Faucilles et se dirige au nord, entre les vallées de la Moselle et de la Meuse. Les Ar-

dennes orientales se terminent en Prusse, au confluent de la Moselle, sous le nom d'*Eifel*.

Le septième contre-fort est la chaîne des *Vosges*, qui se sépare de la ligne de partage des eaux au ballon d'Alsace et se dirige du sud au nord, en séparant la vallée de la Moselle de celle du Rhin. Les Vosges se divisent en trois parties : les Vosges méridionales, qui appartiennent à la ligne de partage des eaux; les Vosges centrales, hautes montagnes boisées, comprises entre le ballon d'Alsace et le col de Saverne; les Vosges septentrionales, beaucoup moins hautes, qui se terminent dans la Bavière rhénane sous le nom de *Hardt*.

Pour rendre complète cette étude des contre-forts de la ligne de partage des eaux de la France, il faudrait, sortant des limites de la France, voir le Jura central se lier aux Alpes centrales par le Noirmont, le Jorat et les Alpes Bernoises, qui font partie de la ligne de partage des eaux de l'Europe; on comprendrait alors que les Alpes occidentales, dont nous avons parlé page 67, se détachent de la ligne de partage des eaux de l'Europe, dont elles ne sont qu'un contre-fort.

### § 3. — Division de la France en bassins.

Le versant de la Méditerranée comprend un grand bassin, celui du Rhône, et quatre bassins secondaires, qui sont ceux de l'Aude, de l'Hérault, de l'Argens et du Var.

Le versant de l'océan Atlantique comprend les quatre grands bassins du Rhin, de la Seine, de la Loire et de la Garonne, et dix bassins secondaires, qui sont ceux de la Meuse, de l'Escaut, de la Somme, de l'Orne, de la Rance, de l'Aulne, du Blavet, de la Vilaine, de la Charente et de l'Adour.

## CHAPITRE XXI.

**Bassin du Rhône. — Bassins secondaires de la Méditerannée. Canaux.**

### § 1. — Bassin du Rhône.

*Cours du fleuve.* — Le Rhône descend du mont Saint-Gothard et coule d'abord à l'ouest, en arrosant le canton suisse du Valais; il forme le lac de Genève, qui sépare la Suisse de la France, et sort de ce lac à Genève; il entre alors en France et passe à Seyssel, où il devient navigable; arrivé à Lyon, il change de direction et coule dès lors au sud, en arrosant Vienne, Valence, Montélimar, Pont-Saint-Esprit, Avignon, Beaucaire, Tarascon et Arles. Là, il se partage en deux bras qui forment un delta, appelé l'île de la Camargue. Le Rhône se jette dans la Méditerranée, après un cours de 860 kilomètres, dont 520 en France. — Dans ce long trajet, le Rhône sépare le département de l'Ain des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère; les départements de l'Isère et du Rhône; le département de l'Ardèche du département de la Drôme; le département du Gard de ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

*Ceinture du bassin du Rhône.* — Le bassin du Rhône comprend une partie de la France et de la Suisse. Sa ceinture ou sa limite est formée, à partir du Saint-Gothard, où le fleuve prend sa source, par une suite de montagnes et de hauteurs qui sont à droite : les Alpes Bernoises, le Jorat, le Noirmont (en Suisse), le Jura central, le Jura méridional, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte d'Or et les Cévennes (en France); à gauche, la ceinture est formée par les Alpes

Pennines (en Suisse), les Alpes Grées, les Alpes Cottiennes, une partie des Alpes Maritimes et les Alpes de Provence (en France).

*Affluents.* — Les affluents du Rhône, sur la rive gauche, sont : l'Arve, l'Isère, la Drôme et la Durance; les affluents de rive droite sont : l'Ain, la Saône, l'Ardèche et le Gard.

L'*Arve* descend des Alpes, arrose la Haute-Savoie et se jette dans le Rhône à Genève. — L'*Isère* sort du mont Iseran, dans les Alpes, arrose Montmélian dans le département de la Savoie, et Grenoble dans le département de l'Isère. Son affluent principal est l'*Arc*, qui passe à Saint-Jean-de-Maurienne. — La *Drôme* arrose Die. — La *Durance* descend aussi des Alpes, passe par Briançon, Embrun et Sisteron, et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon; elle a pour affluents de nombreux torrents, dont le plus important est le *Verdon*.

L'*Ain* prend sa source dans le Jura. — La *Saône* sort des monts Faucilles, passe à Gray, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Chalon, Mâcon, Villefranche, et se jette dans le Rhône à Lyon. Elle reçoit sur sa rive gauche le *Doubs*, qui arrose Pontarlier, Besançon et Dôle; sur sa droite, la Saône reçoit l'*Ouche*, qui passe à Dijon.

L'*Ardèche* et le *Gard* descendent des Cévennes. Le premier passe à Aubenas; le second près de Nîmes.

*Lacs.* — Le bassin du Rhône renferme plusieurs lacs importants, savoir : le lac de Genève, dont une partie baigne le territoire français; le lac d'Annecy et le lac du Bourget, dans la Savoie, d'où sortent de petits cours d'eau qui se jettent dans le Rhône; le lac de Nantua, dans le département de l'Ain; le lac de Saint-Point, dans le département de l'Isère.

### § 2. — Bassins secondaires de la Méditerranée.

Le versant de la Méditerranée contient plusieurs bassins secondaires, savoir : à l'ouest du Rhône, les bassins

de l'Aude et de l'Hérault; à l'est du Rhône, les bassins de l'Argens et du Var.

L'*Aude* prend sa source dans les Pyrénées, au pic de Corlitte, passe à Carcassonne et finit au-dessous de Narbonne. — L'*Hérault* descend des Cévennes, passe à Pézenas et se jette dans la Méditerranée un peu au-dessous d'Agde.

L'*Argens* descend des Alpes de Provence, arrose le département du Var et finit près de Fréjus. — Le *Var* prend sa source dans les Alpes Maritimes et traverse le département des Alpes-Maritimes; c'est un torrent qui passe à Puget-Théniers.

### § 3. — Canaux.

Les canaux de la France ont pour but de réunir les grands bassins et d'établir entre eux un système de communications économiques.

En prenant la grande ligne du Rhône et de la Saône comme la principale artère de la France, on voit que le bassin du Rhône, ou le versant de la Méditerranée, communique avec les quatre autres grands bassins, tributaires de la mer du Nord (Rhin), de la Manche (Seine) et de l'océan Atlantique (Loire et Garonne).

La jonction du Rhône avec la Garonne se fait par : le *canal de Beaucaire*, entre Beaucaire, sur le Rhône, et Aigues-Mortes; le *canal des Étangs*, entre Aigues-Mortes et Cette; l'*étang de Thau;* le *canal du Midi* ou *du Languedoc*, entre Agde, sur la Méditerranée et Toulouse, sur la Garonne; enfin par le *canal latéral à la Garonne*, entre Toulouse et Castets.

La jonction du Rhône avec la Loire se fait par le *canal du Centre*, entre Chalon, sur la Saône, et Digoin, sur la Loire, et par le *canal latéral à la Loire*, de Roanne à Briare.

La jonction du Rhône avec la Seine se fait par le *canal*

*de Bourgogne*, entre Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône, et la Roche-sur-Yonne.

La jonction du Rhône avec le Rhin se fait par le *canal de l'Est*, entre Saint-Symphorien, sur la Saône, et Strasbourg, sur le Rhin.

---

## CHAPITRE XXII.

Bassin du Rhin. — Bassin de la Meuse. — Bassin de l'Escaut.

### § 1. — Bassin du Rhin.

*Cours du Rhin.* — Le Rhin est formé par la réunion de plusieurs petits cours d'eau qui descendent des Alpes centrales ; l'un de ces cours d'eau appelé le Rhin occidental prend sa source dans le Saint-Gothard. Le Rhin arrose la Suisse, la France, l'Allemagne et la Hollande. Il a quatre directions principales : 1° il coule du sud au nord, entre le Saint-Gothard et le lac de Constance, qu'il traverse ; 2° de l'est à l'ouest, entre le lac de Constance et Bâle ; 3° du sud au nord, entre Bâle et Mayence ; 4° du sud-est au nord-ouest, entre Mayence et la mer du Nord.

Le Rhin arrose d'abord la Suisse jusqu'à Bâle; puis il sépare la France du grand-duché de Bade, entre Huningue et Lauterbourg. Dans cette partie de son cours, il arrose Huningue, Nouveau-Brisach, Strasbourg et Lauterbourg, en France; Vieux-Brisach et Kehl, dans le grand-duché de Bade. — Au delà de Lauterbourg, le Rhin coule en Allemagne, séparant d'abord le Palatinat ou Bavière rhénane du grand-duché de Bade; puis il traverse la Hesse-Darmstadt et la Prusse rhénane; enfin, il entre en Hollande, où il se partage en cinq bras, qui sont : le Wahal et le Lech, qui se réunissent à la Meuse;

le Vieux-Rhin, qui se jette dans la mer du Nord; le Vecht et l'Yssel, qui se jettent dans le Zuiderzée. Les villes principales que traverse le Rhin sont, au delà de Lauterbourg : Spire, Manheim, Mayence, Coblentz, Cologne, Dusseldorf et Wesel, en Allemagne, Nimègue, Utrecht et Leyde, en Hollande.

*Ceinture du bassin.* — La ceinture du bassin du Rhin, à la gauche du fleuve, est formée, en partant du Saint-Gothard, par les Alpes Bernoises et le Jorat, en Suisse, et par le Jura central, le Jura septentrional, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, l'Argonne orientale et les Ardennes orientales, en France.

*Affluents.* — Les affluents du Rhin, à droite, intéressent seulement la géographie de l'Allemagne; ceux de gauche arrosent la Suisse, la France et l'Allemagne. Les principaux sont : l'Aar, en Suisse; l'Ill, la Lauter et la Moselle en France.

L'*Ill* descend du Jura et arrose les départements du Haut et du Bas-Rhin, et les villes de Mulhouse, Colmar, Schelestadt et Strasbourg.

La *Lauter* descend des Vosges, arrose le département du Bas-Rhin, passe à Weissembourg et se jette dans le Rhin à Lauterbourg; cette rivière sépare la France de la Bavière rhénane.

La *Moselle* descend des monts Faucilles, arrose Épinal, Toul, Metz et Thionville en France, entre dans la Prusse rhénane, au dessous de Sierck, passe à Trèves et se jette dans le Rhin, à Coblentz. Elle traverse les trois départements des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle, et toute la partie méridionale de la Prusse rhénane. Ses affluents sont : à droite, la Meurthe et la Sarre; à gauche, l'Alzette. La *Meurthe* descend des Vosges et arrose Lunéville et Nancy. — La *Sarre* descend aussi des Vosges, arrose Sarreguemines, dans le département de la Moselle, Sarrebrück et Sarrelouis, dans la Prusse rhénane. — L'*Alzette* prend sa source

dans les Ardennes orientales et traverse Luxembourg, dans le grand-duché de ce nom.

*Partie française du bassin du Rhin.* — Le Rhin arrose la France et lui sert de limite pendant 215 kilomètres, entre Huningue et Lauterbourg. — Ses affluents en France sont : l'Ill, la Lauter et une partie de la Moselle.

### § 2. — Bassin de la Meuse.

*Cours de la Meuse.* — La Meuse prend sa source au plateau de Langres, coule du sud-ouest au nord-est et arrose : Verdun, dans le département de la Meuse; Sedan, Mézières, Charleville et Givet, dans le département des Ardennes; elle entre ensuite en Belgique, où elle passe à Liége et à Namur, et arrive enfin en Hollande, où elle arrose Maestricht (1), Dordrecht et Rotterdam. C'est en Hollande que la Meuse mêle ses eaux à celles du Rhin (Wahal et Lech) et qu'elle se jette dans la mer du Nord par trois grandes embouchures séparées entre elles par de nombreuses îles.

*Ceinture du bassin.* — A droite, la ceinture du bassin de la Meuse est formée par l'Argonne orientale et par les Ardennes orientales, qui la séparent du bassin du Rhin (vallée de la Moselle); à gauche, le bassin de la Meuse est séparé du bassin de la Seine par l'Argonne occidentale et par les Ardennes occidentales, et du bassin de l'Escaut par les collines de Belgique.

*Affluents.* — Les affluents de la Meuse sont : à droite, le Chiers et la Roër; à gauche, la Sambre.

Le *Chiers* arrose Montmédy et Longwy (2), en France. — La *Roër* traverse la Prusse rhénane. — La *Sambre* arrose Landrecies et Maubeuge, en France; Charleroi et Fleurus, en Belgique, et se jette dans la Meuse à Namur.

---

(1) Prononcez Mastric.
(2) Prononcez Lon-oui.



*Partie française du bassin de la Meuse.* — La France possède une assez grande partie du bassin de la Meuse, savoir : la vallée du fleuve jusqu'à Givet, toute la vallée du Chiers et le cours de la Sambre jusqu'à Maubeuge.

### § 3. — Bassin de l'Escaut.

*Cours de l'Escaut.* — L'Escaut prend sa source dans les Ardennes occidentales et coule du sud au nord, en traversant la France, la Belgique et la Hollande. Il arrose Cambrai, Denain, Valenciennes et Condé, dans le département du Nord; Tournay, Gand et Anvers, dans la Belgique. Au-dessous d'Anvers, l'Escaut entre en Hollande et s'y divise en deux bras, l'Escaut oriental et l'Escaut occidental, qui se jettent dans la mer du Nord.

*Ceinture du bassin.* — La ceinture est formée, à droite, par les collines de Belgique; à gauche, par les collines de l'Artois.

*Affluents.* — Les affluents de l'Escaut sont : à droite, le Haisne et la Rupel; à gauche, la Scarpe et la Lys.

Le *Haisne* passe à Mons, en Belgique, et finit à Condé, en France. — La *Rupel* est formée par la réunion de trois rivières qui arrosent la Belgique et qui sont : la *Senne*, sur laquelle est Bruxelles, la *Dyle* et la *Nèthe*. — La *Scarpe* passe à Arras et à Douai, en France. — La *Lys* arrose Aire et Armentières, en France, et Courtrai, en Belgique; elle a pour affluent la *Deule*, qui passe à Lille.

*Partie française du bassin de l'Escaut.* — La France ne possède qu'une petite partie du bassin de l'Escaut, savoir : la vallée du fleuve jusqu'à Condé; la vallée de la Scarpe tout entière, et la vallée de la Lys jusqu'à Armentières.

## CHAPITRE XXIII.

Bassin secondaire de la Somme. — Bassin de la Seine. — Canaux. Bassin secondaire de l'Orne.

### § 1. — **Bassin secondaire de la Somme.**

La Somme prend sa source près de Saint-Quentin, arrose cette ville, puis Péronne, Amiens, Abbeville et Saint-Valery.

### § 2. — **Bassin de la Seine.**

*Cours de la Seine.* — La Seine prend sa source au mont Tasselot; elle coule du sud-est au nord-ouest, en passant à Châtillon, Bar, Troyes, Méry, où elle devient navigable, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Saint-Denis, Saint-Germain, Vernon, aux Andelys, à Elbeuf et à Rouen; elle se jette dans la Manche entre le Havre et Honfleur. La Seine traverse les départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de Seine-et-Marne, de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

*Ceinture du bassin.* — La ceinture du bassin de la Seine est formée, à droite : par le plateau de Langres, l'Argonne occidentale, les Ardennes occidentales, les collines de Picardie et du pays de Caux; à gauche, elle est formée par : les monts du Morvan, les collines du Nivernais, le plateau d'Orléans et les collines du Perche.

*Affluents.* — Les affluents de la Seine sont, à droite : l'Aube, la Marne, l'Oise et l'Epte; à gauche : l'Yonne, le Loing, l'Eure et la Rille.

L'*Aube* descend du plateau de Langres et arrose Bar et Arcis. — La *Marne* prend aussi sa source au plateau de Langres et passe près de Langres, à Chaumont, Saint-

Dizier, Vitry-le-François, Châlons, Epernay, Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux, et se jette dans la Seine à Charenton. Ses principaux affluents sont : le *Petit-Morin*, qui passe près de Champaubert et à Montmirail, et le *Grand-Morin*, qui arrose Coulommiers. — L'*Oise* descend des Ardennes occidentales et passe à la Fère, Compiègne, Creil et Pontoise. Son principal affluent est l'*Aisne*, qui prend sa source dans l'Argonne et arrose Rethel et Soissons. L'Aisne reçoit la *Vesle*, qui passe à Reims. — L'*Epte* est une petite rivière qui arrose Gisors et Saint-Clair.

L'*Yonne* descend des monts du Morvan, passe à Clamecy, Auxerre, Sens, et se jette dans la Seine à Montereau. Elle a deux grands affluents : l'*Armançon*, qui arrose Semur et Tonnerre, et le *Serein*, qui arrose Chablis. — Le *Loing* passe à Montargis. — L'*Eure* prend sa source dans les collines du Perche et arrose Chartres, Ivry et Louviers. — La *Rille* descend aussi des collines du Perche et passe à Laigle.

### § 3. — Canaux.

On a vu, page 76, comment le Rhône était réuni aux quatre grands bassins de la France; pour compléter l'indication des principaux canaux de la France, il faut voir actuellement comment le bassin de la Seine est réuni aux bassins voisins.

1° ENTRE LA SEINE ET LE RHIN. — La jonction est faite par : le *canal de la Marne au Rhin*, entre Strasbourg et Vitry-le-François, le *canal latéral à la Marne*, de Vitry à Épernay, et la *Marne canalisée* jusqu'à Charenton.

2° ENTRE LA SEINE ET LA MEUSE. — La jonction est faite : 1° par le canal précédent ; 2° par le *canal des Ardennes*, entre Donchery, sur la Meuse, et Semuy, sur l'Aisne ; 3° par le *canal de la Sambre à l'Oise*, entre Landrecies,

sur la Sambre, et Etieux, sur un petit affluent de l'Oise.

3° Entre la Seine et l'Escaut. — La jonction est faite par le *canal de Saint-Quentin*, entre Chauny, sur l'Oise, et Cambrai, sur l'Escaut. Le canal passe par Saint-Quentin, sur la Somme.

4° Entre la Seine et la Loire. — La jonction est faite par : 1° le *canal de Briare*, entre Briare, sur la Loire, et Montargis, sur le Loing; le *canal d'Orléans*, entre Orléans et Montargis; le *canal du Loing*, entre Montargis et Moret, sur la Seine; 2° par le *canal du Nivernais*, entre Auxerre, sur l'Yonne, et Decize, sur la Loire.

### § 4 — Bassin secondaire de l'Orne.

L'*Orne*, prend sa source dans les collines de Normandie, coule du sud au nord, et passe à Argentan et à Caen.

---

## CHAPITRE XXIV.

### Bassins secondaires et canaux de la Bretagne. — Bassin de la Loire.

### § 1. — Bassins secondaires et canaux de la Bretagne.

La presqu'île de Bretagne ou presqu'île de l'Armorique est arrosée par un grand nombre de rivières, dont les principales sont : la *Rance*, qui passe à Dinan et se jette dans la Manche à Saint-Malo; l'*Aulne*, qui passe à Châteaulin et se jette dans la rade de Brest; le *Blavet*, qui arrose Napoléonville et Hennebont, et se jette dans le golfe de Gascogne à Lorient; la *Vilaine*, qui passe à Rennes et à Redon, et qui se jette aussi dans le golfe de Gascogne; son affluent principal est l'*Ille*.

La presqu'île de Bretagne est traversée par trois grands canaux qui sont : 1° le *canal de Nantes à Brest;* 2° le *canal du Blavet,* entre Napoléonville, sur le canal de Nantes à Brest, et Hennebont, sur le Blavet, qui conduit à Lorient; 3° le *canal d'Ille et Rance,* entre Rennes, sur l'Ille, et Dinan, sur la Rance. Ce canal communique, par la Vilaine, avec le canal de Nantes à Brest, et conduit à Saint-Malo.

### § 2. — Bassin de la Loire.

*Cours de la Loire.* — La Loire prend sa source dans le département de l'Ardèche, au mont Gerbier-des-Joncs, dans les monts du Vivarais, et coule au nord jusqu'à Orléans, puis à l'ouest jusqu'à son embouchure dans le golfe de Gascogne. Elle passe à Roanne, où elle devient navigable, à Digoin, Nevers, Cosne, Briare, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire. La Loire traverse d'abord les départements de la Haute-Loire et de la Loire; ensuite elle sépare les départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, puis les départements de la Nièvre et du Cher; elle traverse enfin les départements du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure.

*Ceinture du bassin.* — La ceinture du bassin de la Loire est formée : à droite, d'abord, par les monts du Vivarais, du Lyonnais, du Beaujolais et du Charolais, et par une partie de la Côte d'Or, qui séparent le bassin de la Loire du bassin du Rhône; ensuite, par les monts du Morvan, les collines du Nivernais, le plateau d'Orléans, les collines du Perche et de Normandie, qui séparent le bassin de la Loire du bassin de la Seine; enfin, par les collines du Maine, qui séparent le bassin de la Loire du bassin de la Vilaine. A gauche, la ceinture du bassin de la Loire est formée par les monts de la Margeride, les montagnes

d'Auvergne et du Limousin, qui séparent le bassin de la Loire du bassin de la Garonne, et par les collines du Poitou et le plateau de Gâtine.

*Affluents.* — Les affluents de la Loire sont : à droite, le Furand, l'Arroux, la Nièvre, la Maine et l'Erdre; à gauche, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre Nantaise.

Le *Furand* est un petit cours d'eau qui traverse le pays manufacturier dont Saint-Etienne est la ville la plus importante. — L'*Arroux* descend de la Côte d'Or, arrose Autun et se jette dans la Loire à Digoin. — La *Nièvre* prend sa source dans les collines du Nivernais, passe à Guérigny et se jette à Nevers. — La *Maine* est formée de la Mayenne et de la Sarthe. La *Mayenne* descend des collines de Normandie et passe à Mayenne et à Laval. La *Sarthe* sort des collines du Perche, passe à Alençon et au Mans, et reçoit l'Huisne et le Loir. L'*Huisne* prend aussi sa source dans les collines du Perche et traverse Nogent-le-Rotrou. Le *Loir* sort des collines du Perche et passe à Vendôme et à la Flèche. La Maine arrose Angers avant de se jeter dans la Loire.

L'*Allier* descend des Cévennes, arrose la Limagne, passe à Vichy et à Moulins, et se jette dans la Loire au bec d'Allier, près de Nevers. Ses principaux affluents sont la *Dore* et la *Sioule*. — Le *Cher* passe à Montluçon, Saint-Amand et Vierzon; il se jette dans la Loire au-dessous de Tours. Ses principaux affluents sont : l'*Auron*, qui passe à Bourges, et la *Sauldre*, qui traverse la Sologne. — L'*Indre* arrose Châteauroux. — La *Vienne* descend des monts du Limousin et passe à Limoges et à Châtelleraul. Elle reçoit la *Creuse*, qui arrose Aubusson, et le *Clain*, qui passe à Poitiers. — La *Sèvre Nantaise* prend sa source dans le plateau de Gâtine et se jette dans la Loire à Nantes.

## CHAPITRE XXV.

**Bassin secondaire de la Charente. — Bassin de la Garonne. Bassin de l'Adour.**

### § 1. — Bassin secondaire de la Charente.

La Charente prend sa source dans les montagnes du Limousin ; elle passe à Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Taillebourg, Tonnay-Charente et Rochefort ; elle se jette, au-dessous de cette dernière ville dans la rade de l'île d'Aix. — Son principal affluent est la *Boutonne*, qui arrose Saint-Jean-d'Angely.

Le bassin de la Charente est séparé du bassin de la Loire par les collines du Poitou, et du bassin de la Garonne par les collines du Périgord.

### § 2. — Bassin de la Garonne.

*Cours de la Garonne.* — La Garonne prend sa source dans les Pyrénées, au val d'Arran, qui est à l'Espagne ; elle arrose Saint-Gaudens, Cazères, où elle devient navigable, Muret et Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne ; elle traverse le département de Tarn-et-Garonne ; elle passe à Agen, Tonneins et Marmande, dans le département de Lot-et-Garonne ; à la Réole, à Castets et à Bordeaux, dans le département de la Gironde. Elle reçoit la Dordogne au bec d'Ambez et prend dès lors le nom de Gironde. La Gironde arrose Blaye, Pauillac et Royan, et se jette dans le golfe de Gascogne à la pointe de Grave.

*Ceinture du bassin.* — La ceinture du bassin de la Garonne est formée : à droite, par les Pyrénées centrales,

les Corbières occidentales, les Cévennes méridionales (1), les monts de la Margeride, les montagnes d'Auvergne et du Limousin, et par les collines du Poitou et du Périgord; à gauche, la ceinture est formée par les montagnes du Bigorre et les collines de l'Armagnac.

*Affluents.* — Les affluents de la Garonne sont : à droite, l'Ariége, le Tarn, le Lot et la Dordogne; à gauche, le Gers et la Baïse.

L'*Ariége* descend des Pyrénées et arrose Foix. — Le *Tarn* prend sa source dans les Cévennes et passe à Millau, Albi et Montauban; il a pour affluents : l'*Agout*, qui arrose Castres, et l'*Aveyron*, qui passe à Rodez. — Le *Lot* sort de la Lozère et arrose Mende et Cahors. Son principal affluent est la *Trueyre*. — La *Dordogne* est formée par deux ruisseaux, la Dore et la Dogne, qui ont leur source dans les montagnes d'Auvergne, au mont Dore; elle arrose Bergerac, Castillon et Libourne. Ses affluents sont la Vézère et l'Isle. La *Vézère* reçoit la *Corrèze*, sur laquelle est Tulle. L'*Isle* passe à Périgueux.

Le *Gers* descend du plateau de Lannemezan et passe à Auch. — La *Baïse* arrose Condom et Nérac.

### § 3. — Bassin secondaire de l'Adour.

L'Adour prend sa source dans les Pyrénées, au pic du Midi; il passe à Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Aire, Saint-Sever, Dax et Bayonne. — Les affluents de l'Adour sont : à droite, la *Midouze*, qui passe à Mont-de-Marsan; à gauche, le Gave-de-Pau et la Nive. Le *Gave de Pau* arrose Pau et Orthez, et reçoit le *Gave d'Oloron*, qui arrose Oloron et Navarreins. La *Nive* se jette dans l'Adour à Bayonne.

---

(1) Formées par la montagne Noire, les monts Lespinous, les monts Garrigues et les montagnes du Gévaudan.



## CHAPITRE XXVI.

### Ancienne division de la France par gouvernements de provinces.

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis le XVIe siècle jusqu'à la révolution de 1789, la France fut divisée en 36 gouvernements ou provinces (1). On peut répartir ces 36 provinces en 8 grandes régions, qui sont :

La région du Nord;
La région du Nord-Est;
La région de l'Est;
La région du Sud-Est;
La région du Sud;
La région du Sud-Ouest;
La région de l'Ouest;
La région du Centre.

#### § 1. — Région du Nord.

La région du Nord renferme 6 provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| La Flandre, | capitale | Lille; |
| L'Artois, | — | Arras; |
| La Picardie, | — | Amiens; |
| La Normandie, | — | Rouen; |
| L'Ile-de-France, | — | Paris; |
| La Champagne, | — | Troyes. |

La *Flandre* a formé le département du **Nord**, chef-lieu Lille. — Les différents pays qui la composent : Flandre française, Flandre flamande, Cambrésis et Hainaut, ont été acquis par Louis XIV.

(1) A ces 36 provinces, qui ont formé 86 départements, il faut ajouter la Savoie et le comté de Nice, acquis en 1860, qui ont formé 3 départements. — C'est en 1790, que l'Assemblée constituante partagea la France en départements.

L'*Artois* a formé le département du **Pas-de-Calais**, chef-lieu Arras. — Cette province a été réunie à la France par Louis XIV.

La *Picardie* a formé le département de la **Somme**, chef-lieu Amiens. — Elle a été réunie au domaine royal par Philippe-Auguste.

La *Normandie* a formé cinq départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Seine-Inférieure, | chef-lieu | Rouen; |
| L'Eure, | — | Evreux ; |
| Le Calvados, | — | Caen; |
| La Manche, | — | Saint-Lô ; |
| L'Orne, | — | Alençon. |

Cette grande et belle province a été conquise, une première fois sur les Anglais, par Philippe-Auguste, et une seconde fois par Charles VII.

L'*Ile-de-France* a formé aussi cinq départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Seine, | chef-lieu | Paris ; |
| Seine-et-Oise, | — | Versailles; |
| Seine-et-Marne, | — | Melun ; |
| L'Oise, | — | Beauvais; |
| L'Aisne, | — | Laon. |

L'Ile-de-France faisait partie du duché de France qui appartenait à Hugues Capet, ainsi que l'Orléanais. Ce sont ces deux provinces qui ont formé le noyau du domaine royal, auquel ont été ajoutées successivement toutes les autres provinces.

La *Champagne* a formé quatre départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Les Ardennes, | chef-lieu | Mézières ; |
| La Marne, | — | Châlons ; |
| L'Aube, | — | Troyes ; |
| La Haute-Marne, | — | Chaumont. |

Elle a été réunie à la France par Philippe le Bel.

### § 2. — Région du Nord-Est.

La région du Nord-Est renferme deux provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| La Lorraine, | capitale | Nancy; |
| L'Alsace, | — | Strasbourg. |

La *Lorraine* a formé quatre départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Meuse, | chef-lieu | Bar-le-Duc; |
| La Moselle, | — | Metz; |
| La Meurthe, | — | Nancy; |
| Les Vosges, | — | Epinal. |

Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, conquis par Henri II, ont été cédés à la France, en 1648, au traité de Westphalie. Le duché de Lorraine a été réuni à la France par Louis XV.

L'*Alsace* a formé deux départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Le Bas-Rhin, | chef-lieu | Strasbourg; |
| Le Haut-Rhin, | — | Colmar. |

L'Alsace a été réunie à la France pendant le règne de Louis XIV.

### § 3. — Région de l'Est.

La région de l'Est renferme trois provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| La Franche-Comté, | capitale | Besançon; |
| La Bourgogne, | — | Dijon; |
| Le Lyonnais, | — | Lyon. |

La *Franche-Comté* a formé trois départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Le Doubs, | chef-lieu | Besançon; |
| Le Jura, | — | Lons-le-Saunier; |
| La Haute-Saône, | — | Vesoul. |

Cette province a été conquise par Louis XIV.

La *Bourgogne* a formé quatre départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Côte-d'Or, | chef-lieu | Dijon; |
| Saône-et-Loire, | — | Mâcon; |
| L'Yonne, | — | Auxerre; |
| L'Ain, | — | Bourg. |

La Bourgogne a été réunie à la France par Louis XI. — Le département de l'Ain a été formé de la Bresse et du Bugey, qui ont été acquis par Henri IV.

Le *Lyonnais* a formé deux départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Le Rhône, | chef-lieu | Lyon; |
| La Loire, | — | Saint-Etienne. |

Le Lyonnais proprement dit (Rhône) a été réuni par Philippe le Bel. Le Forez (Loire) a été réuni par François Ier.

### § 4. — Région du Sud-Est.

La région du Sud-Est renferme six provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| La Savoie, | capitale | Chambéry; |
| Le Dauphiné, | — | Grenoble; |
| Le Comtat-Venaissin, | — | Avignon; |
| La Provence, | — | Aix; |
| Le Comté de Nice, | — | Nice; |
| La Corse, | — | Bastia. |

La *Savoie* a formé deux départements, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| La Savoie, | chef-lieu | Chambéry; |
| La Haute-Savoie, | — | Annecy. |

La Savoie a été réunie à la France, en 1860, par Napoléon III.

Le *Dauphiné* a formé trois départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| L'Isère, | chef-lieu | Grenoble; |
| Les Hautes-Alpes, | — | Gap; |
| La Drôme, | — | Valence. |

Le Dauphiné a été réuni à la France par Philippe VI, auquel le dernier comte ou dauphin de Vienne l'avait cédé, à la condition que le fils aîné du roi de France porterait le titre de Dauphin.

Le *Comtat-Venaissin* a formé le département de **Vaucluse**, chef-lieu Avignon. — Il a été réuni à la France en 1791 et cédé par le Pape en 1797, au traité de Tolentino.

La *Provence* a formé trois départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Les Bouches-du-Rhône, | chef-lieu | Marseille; |
| Les Basses-Alpes, | — | Digne; |
| Le Var, | — | Draguignan. |

Elle a été réunie à la France par Louis XI.

Le *comté de Nice* a formé, avec une partie de l'ancien département du Var, le département des **Alpes-Mari-**

**times**, chef-lieu Nice. — Il a été réuni à la France, en 1860, par Napoléon III.

La *Corse* a formé le département de la **Corse**, chef-lieu Ajaccio. — Elle a été acquise par Louis XV.

---

## CHAPITRE XXVII.

### Ancienne division de la France par gouvernements de provinces.

---

SECONDE PARTIE.

#### § 5. — Région du Sud.

La région du Sud renferme trois provinces qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| Le Languedoc, | capitale | Toulouse; |
| Le Roussillon, | — | Perpignan; |
| Le comté de Foix, | — | Foix. |

Le *Languedoc* a formé huit départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Haute-Garonne, | chef-lieu | Toulouse; |
| Le Tarn, | — | Albi; |
| La Lozère, | — | Mende; |
| La Haute-Loire, | — | Le Puy; |
| L'Ardèche, | — | Privas; |
| Le Gard, | — | Nîmes; |
| L'Hérault, | — | Montpellier; |
| L'Aude, | — | Carcassonne. |

La partie du Languedoc qui a formé les cinq départements de la Lozère, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault et de l'Aude a été réunie à la France par saint Louis; le reste du Languedoc, qui s'appelait alors comté de Toulouse, a été réuni par Philippe III.

Le *Roussillon* a formé le département des **Pyrénées-Orientales**, chef-lieu Perpignan. — Il a été réuni à la France par Louis XIV.

Le *comté de Foix* a formé le département de l'**Ariége**, chef-lieu Foix. — Il a été réuni par Henri IV.

### § 6. — Région du Sud-Ouest.

La région du Sud-Ouest renferme trois provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| Le Béarn et la Navarre, | capitale | Pau ; |
| La Gascogne, | — | Auch ; |
| La Guyenne, | — | Bordeaux. |

Le *Béarn* et la *Navarre* ont formé le département des **Basses-Pyrénées,** chef-lieu Pau. — Ces deux provinces ont été réunies par Henri IV.

La *Gascogne* a formé trois départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Le Gers, | chef-lieu | Auch ; |
| Les Landes, | — | Mont-de-Marsan ; |
| Les Hautes-Pyrénées, | — | Tarbes. |

La Gascogne a été réunie à la France par Henri IV.

La *Guyenne* a formé six départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Gironde, | chef-lieu | Bordeaux ; |
| La Dordogne, | — | Périgueux ; |
| Lot-et-Garonne, | — | Agen ; |
| Tarn-et-Garonne, | — | Montauban ; |
| Le Lot, | — | Cahors ; |
| L'Aveyron, | — | Rodez. |

La Guyenne proprement dite (Gironde), l'Agénais (Lot-et-Garonne) et le Quercy (Lot et Tarn-et-Garonne) ont été conquis sur les Anglais par Charles VII. Le Périgord (Dordogne) et le Rouergue (Aveyron) ont été réunis par Henri IV.

### § 7. — Région de l'Ouest.

La région de l'Ouest renferme huit provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| L'Aunis, | capitale | La Rochelle ; |
| La Saintonge, | — | Saintes ; |
| L'Angoumois, | — | Angoulême ; |
| Le Poitou, | — | Poitiers ; |
| La Bretagne, | — | Rennes ; |
| Le Maine, | — | Le Mans ; |
| L'Anjou, | — | Angers ; |
| La Touraine, | — | Tours. |

L'*Aunis* et la *Saintonge* ont formé le département de la **Charente-Inférieure**, chef-lieu la Rochelle.

L'*Angoumois* a formé le département de la **Charente,** chef-lieu Angoulême. — Ces trois provinces ont été conquises sur les Anglais par Charles V.

Le *Poitou* a formé trois départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Vienne, | chef-lieu | Poitiers; |
| Les Deux-Sèvres, | — | Niort; |
| La Vendée, | — | Napoléon-Vendée. |

Le Poitou a été enlevé aussi aux Anglais par Charles V.

La *Bretagne* a formé cinq départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Ille-et-Vilaine, | chef-lieu | Rennes; |
| La Loire-Inférieure, | — | Nantes; |
| Le Morbihan, | — | Vannes; |
| Le Finistère, | — | Quimper; |
| Les Côtes-du-Nord; | — | Saint-Brieuc. |

La réunion de la Bretagne, préparée par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII, a été accomplie par François Ier.

Le *Maine* a formé deux départements, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| La Sarthe, | chef-lieu | Le Mans; |
| La Mayenne, | — | Laval. |

L'*Anjou* a formé le département de **Maine-et-Loire,** chef-lieu Angers.

La *Touraine* a formé le département d'**Indre-et-Loire,** chef-lieu Tours.

Le Maine, l'Anjou et la Touraine ont été réunis à la France par Louis XI.

### § 8. — Région du Centre.

La région du Centre renferme sept provinces, qui sont :

| | | |
|---|---|---|
| L'Orléanais, | capitale | Orléans; |
| Le Nivernais, | — | Nevers; |
| Le Berry, | — | Bourges; |
| La Marche, | — | Guéret; |
| Le Limousin, | — | Limoges; |
| L'Auvergne, | — | Clermont; |
| Le Bourbonnais, | — | Moulins. |

L'*Orléanais* a formé trois départements, savoir :

Le Loiret, chef-lieu Orléans ;
Loir-et-Cher, — Blois ;
Eure-et-Loir, — Chartres.

L'Orléanais proprement dit (Loiret) faisait partie du domaine de Hugues Capet. — Le comté de Chartres (Eure-et-Loir) a été réuni par Philippe le Bel. — Le comté de Blois (Loir-et-Cher) a été réuni par Louis XII.

Le *Nivernais* a formé le département de la **Nièvre**, chef-lieu Nevers. — Le Nivernais ou duché de Nevers était encore un fief en 1789. Il a été réuni par l'Assemblée constituante, lors de l'abolition du régime féodal.

Le *Berry* a formé deux départements, savoir :

Le Cher, chef-lieu Bourges ;
L'Indre, — Châteauroux.

Il a été acquis par Philippe I^er^.

La *Marche* a formé le département de la **Creuse**, chef-lieu Guéret. — Elle a été conquise par Philippe le Bel.

Le *Limousin* a formé deux départements, savoir :

La Haute-Vienne, chef-lieu Limoges ;
La Corrèze, — Tulle.

Cette province a été réunie par Henri IV.

L'*Auvergne* a formé deux départements, savoir :

Le Puy-de-Dôme, chef-lieu Clermont ;
Le Cantal, — Aurillac.

L'Auvergne a été réunie au domaine royal par Henri III.

Le *Bourbonnais* a formé le département de l'**Allier**, chef-lieu Moulins. — Le Bourbonnais a été confisqué sur le connétable de Bourbon par François I^er^.

## CHAPITRE XXVIII.

Changements géographiques qu'a subis la France au moyen âge et aux temps modernes. — Limites de l'ancienne Gaule indépendante et romaine. — Limites de l'empire frank sous les Mérovingiens et sous Charlemagne. — Limites du royaume de France en 843, au partage de Verdun. — Limites en 1715, à la mort de Louis XIV. — Limites en 1791. — Limites en 1812. — Limites en 1815. — Départements nouveaux réunis sous Napoléon III, en 1860.

### § 1. — Limites de l'ancienne Gaule indépendante et romaine.

Dans les temps anciens, la France était appelée la Gaule, du nom de ses habitants, les Gaulois, grande et forte nation qui, après avoir été indépendante pendant plusieurs siècles, fut conquise et placée sous la domination romaine par César, cinquante ans avant Jésus-Christ. La Gaule forma alors une province de l'empire romain. Elle fit partie de l'empire jusqu'au v^e^ siècle de notre ère, époque à laquelle l'empire romain fut détruit par les Barbares.

Les limites de la Gaule étaient : le Rhin, depuis son embouchure dans l'océan Germanique, que l'on appelle aujourd'hui la mer du Nord, jusqu'à sa source; les Alpes jusqu'à la Méditerranée; la Méditerranée, les Pyrénées, l'océan Atlantique, l'océan Britannique, que nous appelons la Manche, et l'océan Germanique. — La Gaule contenait la France actuelle, la Belgique, la partie de la Hollande située au sud du Rhin, le grand-duché de Luxembourg, la Prusse rhénane, la Bavière rhénane et la Suisse. — A cette époque, la Gaule, bornée par le Rhin et les Alpes, avait donc, à l'est, ses limites naturelles.

### § 2. — Limites de l'empire frank sous les Mérovingiens et sous Charlemagne.

Les Franks, peuple composé de plusieurs tribus germaniques, firent la conquête de la Gaule, à la fin du v[e] siècle, sous la conduite de Clovis, le principal roi de la dynastie des Mérovingiens. Ses successeurs soumirent quelques peuples germaniques, les Bavarois et les Thuringiens. Charlemagne (768-814) devint le maître de toute l'Europe occidentale et fonda un nouvel empire d'Occident, qui comprenait la Gaule[1], la Germanie ou Allemagne, l'Italie et le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre. — Les limites de l'empire de Charlemagne étaient : à l'est, l'Elbe, la Saale, les montagnes de Bohême, le Raab et la Narenta. — Les grandes divisions de l'empire étaient : l'*Austrasie*, centre de la puissance des Carlovingiens et où se trouvait la capitale de l'empire, Aix-la-Chapelle ; la *Flandre;* la *Neustrie;* la *Bretagne;* l'*Aquitaine;* la *Marche d'Espagne;* la *Bourgogne*, dans la Gaule; — la *Saxe*, la *Frise*, l'*Alémanie*, la *Bavière*, la *Marche orientale* (Autriche) et le *duché de Carinthie*, en Allemagne, — et le *royaume d'Italie*.

### § 3. — Limites du royaume de France en 843, au traité de Verdun.

L'empire de Charlemagne fut démembré par les trois fils de Louis le Débonnaire, en 843, au traité de Verdun. Charles le Chauve eut le royaume de France ; Louis le Germanique eut l'Allemagne, et Lothaire le royaume d'Italie. Lothaire obtint aussi le royaume de Bourgogne et l'Austrasie, c'est-à-dire toutes les parties orientales de la Gaule.

Le royaume de France fut alors borné à l'est par l'Escaut, la Meuse, la Saône et les Cévennes. C'est donc au traité de Verdun que la France a perdu ses limites naturelles et historiques du Rhin et des Alpes. Depuis lors,

elle a repris sa limite des Alpes et une partie du cours du Rhin, mais elle n'a pas pu recouvrer la totalité du cours de ce fleuve, ni les territoires qui formaient la partie septentrionale de la Gaule.

Les provinces qui composaient la France à l'époque de Charles le Chauve sont : le *comté de Flandre*, duquel dépendait l'*Artois ;* les *comtés de Vermandois* et d'*Amiens*, qui ont formé depuis la province appelée la Picardie ; la *Neustrie*, qui comprenait l'Ile-de-France, la Champagne, la Normandie (1), le Perche, le Maine, l'Anjou, la Touraine et l'Orléanais ; le *duché de Bretagne ;* l'*Aquitaine*, qui renfermait le comté de Poitiers (2), le comté de Bourges ou Berry, le Bourbonnais, le Forez, l'Auvergne, le comté de Limoges ou Limousin, le Périgord, le comté de Bordeaux ou Guyenne, et l'Agénais ; le *duché de Gascogne*, qui renfermait le Béarn ; le *comté de Toulouse*, qui se composait du Toulousan, de l'Albigeois, du Quercy, du Rouergue, du comté de Foix et du comté de Carcassonne ; la *Septimanie* (3) ; la *Marche d'Espagne*, qui se composait de la Catalogne ou comté de Barcelone et du Roussillon.

### § 4. — Limites en 1715, à la mort de Louis XIV, et en 1791.

Depuis 843 jusqu'à l'avénement de Louis XIV, les rois de France ont réuni à la France cinq provinces, savoir : la Provence (par Louis XI), le Dauphiné (par Philippe VI), le Lyonnais (par Philippe le Bel), la Bresse et le Bugey (par Henri IV). Mais pendant ce temps-là, la France perdait le comté de Flandre et l'Artois, au nord, le comté de Barcelone et le Roussillon, au sud.

(1) Cette partie de la Neustrie fut cédée par Charles le Simple aux Normands, en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte.

(2) L'Angoumois, l'Aunis, la Saintonge et le Poitou formaient le comté de Poitiers.

(3) Département de l'Hérault et partie de ceux du Gard et de l'Aude.

A ce territoire amoindri et mal limité, il fallait donner de bonnes frontières; ce fut l'œuvre qu'entreprit Henri IV, et que réalisèrent Richelieu, Mazarin et Louis XIV, par une suite de guerres heureuses terminées par de brillants traités.

Au traité de Westphalie, qui termina la guerre de Trente-Ans, en 1648, la France gagna les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun (1), l'Alsace et la seule partie du cours du Rhin que nous ayons encore.

Au traité des Pyrénées, signé avec l'Espagne, en 1659, la France réunit : l'Artois, le Hainaut français (2), au nord; le Roussillon et la Cerdagne, au sud.

Au traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1668 avec l'Espagne, après la guerre de Dévolution, la France acquit la Flandre française et Lille (3).

Au traité de Nimègue, qui mit fin à la guerre de Hollande, en 1678, la France gagna le Cambrésis, au nord; la Franche-Comté et sa limite du Jura, à l'est, et une partie de la Flandre flamande (4), au nord.

Louis XIV avait, par ces divers traités, donné à la France une meilleure frontière au nord; il lui faisait toucher le Rhin, atteindre le Jura, et, au sud, la chaîne des Pyrénées tout entière traçait notre limite.

Sous Louis XV, la France acquit la Lorraine, par le traité de Vienne, en 1735, et la Corse, en 1768.

En 1791, au commencement de la Révolution, les limites de la France étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, en exceptant la Savoie et le comté de Nice.

---

(1) Partie de la Lorraine.
(2) Partie orientale du département du Nord.
(3) Partie centrale du département du Nord.
(4) Partie occidentale du département du Nord.

### § 5. — Limites en 1812 et en 1815. — Départements nouveaux acquis par Napoléon III en 1860.

Les deux premières guerres que l'Europe coalisée contre la Révolution fit à la France, furent terminées par les traités de Campo-Formio (1797) et de Lunéville (1801), qui donnèrent à la France ses naturelles limites du Rhin et des Alpes. Les guerres de l'Empire portèrent ensuite nos limites bien au delà; en 1812, la France possédait en effet une grande partie de l'Italie, au sud; les provinces Illyriennes, au sud-est; une partie de la Suisse (le Valais), à l'est; la Hollande, la partie septentrionale du Hanovre, le duché d'Oldenbourg et les villes anséatiques de Brême, Hambourg et Lubeck, au nord. L'Empire comptait alors 154 départements.

L'Europe coalisée une sixième fois contre la France, et cette fois coalisée tout entière et soldée par l'Angleterre, fut enfin victorieuse de la France, en 1813 et 1814. Elle détruisit l'empire de Napoléon, enleva à la France ses limites du Rhin et des Alpes, rétablit les limites de 1791, en nous laissant une petite partie de la Savoie et le Comtat-Venaissin, que le Pape nous avait cédé en 1797, au traité de Tolentino. Tel fut le traité de Paris, imposé à la France en 1814.

En 1815, après la défaite de Napoléon à Waterloo, la coalition imposa à la France les traités de Vienne, plus désastreux encore; on nous enleva la partie de la Savoie qu'on nous avait laissée en 1814; et notre frontière du nord-est fut amoindrie par la perte de Landau, de Sarre-louis, de Philippeville et de Mariembourg, places fortes qui nous furent enlevées. — La France ne comptait plus alors que 86 départements.

Une partie de ces pertes a été réparée en 1860 par l'acquisition du comté de Nice et de la Savoie, qui ont formé les trois nouveaux départements des Alpes-Maritimes,

de la Savoie et de la Haute-Savoie, et dont la réunion a rendu à la France sa frontière des Alpes.

---

## CHAPITRE XXIX.

Position de la France en Europe. — États au milieu desquels la France est située, et distance de ces États par rapport à Paris.

*Supplément.*

Population; gouvernement; religion; armée et marine; revenus; colonies; principales lignes de chemins de fer.

---

### § 1. — Position de la France en Europe.

La France est située dans la partie occidentale de l'Europe, entre l'Angleterre, au nord-ouest; la Belgique et le Luxembourg, au nord; l'Allemagne, au nord-est; la Suisse, à l'est; l'Italie, au sud-est, et l'Espagne, au sud-ouest. Elle occupe donc le centre de l'Europe occidentale, et se trouve en contact avec les pays de l'Europe les plus importants par les productions du sol, par l'industrie et le commerce. De plus, elle est baignée par la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée, qui ouvrent à son commerce toutes les routes maritimes du monde.

### § 2. — États au milieu desquels la France est située, et distance des capitales de ces États par rapport à Paris.

Les États au milieu desquels la France est située sont :

1° L'*Angleterre*, grande puissance maritime et commerciale, dont la capitale, Londres, est à 375 kilomètres de Paris. — La France communique avec l'Angleterre par de nombreux services de paquebots à vapeur partant de Dunkerque, de Calais, de Boulogne, de Dieppe et du Havre,

2° La *Belgique*, État secondaire, mais important par son industrie. La capitale de la Belgique est *Bruxelles*, située à 260 kilomètres de Paris.

3° Le *Grand-duché de Luxembourg*, dont le souverain est le roi de Hollande; sa capitale, *Luxembourg*, est à 290 kilomètres de Paris.

4° L'*Allemagne*. Les États allemands qui touchent la France sont la Prusse, la Bavière rhénane (1) et le grand-duché de Bade. La Prusse est une grande puissance qui est le centre de deux confédérations. L'une est la *confédération de l'Allemagne du Nord*, association politique et militaire qui comprend les États situés dans la partie septentrionale de l'Allemagne; l'autre est le *Zollwerein*, association commerciale et douanière, qui comprend tous les États de la confédération de l'Allemagne du Nord et les autres États allemands : la Bavière, le grand-duché de Bade, la Hesse et le Wurtemberg. — *Berlin*, capitale de la Prusse, est situé à 785 kilomètres de Paris; *Spire*, chef-lieu de la Bavière rhénane, est situé à 450 kilomètres de Paris; *Carlsruhe*, capitale du grand-duché de Bade, est aussi à 450 kilomètres de Paris.

5° La *Suisse*, dont la capitale, *Berne*, est à 450 kilomètres de Paris.

6° L'*Italie*, dont la capitale, *Florence*, est à 850 kilomètres de Paris.

7° L'*Espagne*, dont la capitale, *Madrid*, est à 1,050 kilomètres de Paris.

Tous ces États communiquent avec la France par des chemins de fer et des lignes de télégraphes électriques; des traités de commerce, conclus dans ces dernières années avec tous les États qui nous entourent, facilitent et augmentent les relations commerciales, font disparaître peu

(1) La Bavière rhénane est une province du royaume de Bavière, entièrement séparée de ce royaume.

à peu les anciennes rivalités et tendent à substituer entre les nations des sentiments de bienveillance réciproque.

## SUPPLÉMENT.

1° *Population.* — La population de la France est de 38 millions d'habitants, soit 69 habitants par kilomètre carré.

2° *Gouvernement.* — L'empire français est gouverné par l'Empereur, au moyen de ses ministres, du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État.

3° *Religion.* — La religion de la majorité des Français est le catholicisme. On compte en effet en France 36 millions et demi de catholiques et environ 1 million et demi de protestants.

4° *Armée et marine.* — Les forces militaires de la France se composent de l'armée (700,000 hommes) et de la garde nationale mobile (500,000 hommes). — La flotte compte 314 bâtiments à vapeur et 70 bâtiments à voiles.

5° *Revenus.* — Le revenu de la France est d'environ 2 milliards de francs. — La dette de l'État est de 11 milliards.

6° *Colonies.* — La France possède d'importantes colonies en Afrique, en Asie, en Amérique et dans l'Océanie.

Les colonies françaises en Afrique sont : l'*Algérie,* chef-lieu Alger; le *Sénégal,* chef-lieu Saint-Louis ; deux comptoirs sur la côte de Guinée, qui sont *Assinie* et le *Grand-Bassam;* le *Gabon;* deux îles situées sur les côtes de Madagascar, savoir : *Sainte-Marie* et *Nossi-Bé ; Mayotte,* l'une des îles Comores; l'*île de la Réunion,* chef-lieu Saint-Denis.

Les colonies françaises en Asie sont : *Pondichéry, Karikal, Yanaon, Chandernagor* et *Mahé,* dans l'Hindoustan; la *Cochinchine française,* chef-lieu Saïgon. Le royaume de Cambodge est placé sous le protectorat de la France.

Les colonies françaises en Amérique sont : *Saint-Pierre* et *Miquelon*, deux petites îles situées au sud de Terre-Neuve; la *Martinique*, chef-lieu Fort-de-France; la *Guadeloupe*, chef-lieu la Basse-Terre; les *Saintes*, *Marie-Galante*, la *Désirade* et la moitié de *Saint-Martin*; la *Guyane française*, chef-lieu Cayenne.

Les colonies françaises dans l'Océanie sont : les *îles Marquises* et la *Nouvelle-Calédonie*. Les îles Taïti, les îles Pomotou et les îles Gambier sont placées sous le protectorat de la France.

La population des colonies françaises est d'environ 5 millions d'habitants.

7° *Principales lignes de chemins de fer.* — Les principales lignes de chemin de fer de la France sont :

Le *chemin de Paris à Lille*, et de là en Belgique. Ce chemin a des embranchements sur Calais et Boulogne, où l'on s'embarque pour l'Angleterre.

Le *chemin de Paris à Maubeuge*, et de là en Belgique (Liége) et en Allemagne (Berlin).

Le *chemin de Paris à Strasbourg*, et de là en Allemagne (Vienne).

Le *chemin de Paris à Mulhouse*, et de là en Suisse (Bâle).

Le *chemin de Paris à Nice*, par Dijon, Lyon et Marseille, et de là en Italie (Gênes). — Cette ligne a trois grands embranchements. Le premier part de Mâcon et va à Genève, en Suisse; le second part de Lyon, traverse le mont Cenis et arrive à Turin, en Italie; le troisième part de Tarascon et arrive à Perpignan, sur la frontière d'Espagne.

Le *chemin de Paris à Lyon*, par Nevers et Saint-Étienne.

Les *lignes du Centre*, qui sont :

Le *chemin de Paris à Orléans et à Vierzon*;
Le *chemin de Vierzon à Toulouse*;
Le *chemin de Vierzon à Agen*.

Le *chemin de Bordeaux à Cette*, par Agen et Toulouse.

Le *chemin de Paris à Bayonne*, par Bordeaux, et de là en Espagne (Madrid).

Le *chemin de Bayonne à Toulouse.*

Le *chemin de Paris à Saint-Nazaire*, par Orléans, Tours, Angers, Savenay et Nantes. — Cette ligne se prolonge de Savenay sur Brest, par Vannes.

Le *chemin de Paris à Brest*, par Chartres, le Mans, Rennes et Saint-Brieuc.

Le *chemin de Paris à Cherbourg*, par Caen.

Le *chemin de Paris au Havre*, par Rouen.

FIN DE L'ANNÉE PRÉPARATOIRE

Coulommiers. — Typog. A MOUSSIN.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

---

# COURS DE GÉOGRAPHIE

I. ANNÉE PRÉPARATOIRE

## Géographie de la France

SUPPLÉMENT

---

Page 1.

La France est actuellement divisée en 86 départements et un arrondissement, celui de Béfort.

Pages 14 et 15.

Depuis le désastreux traité de Francfort (1871), la France a perdu la presque totalité du département de la Moselle et deux arrondissements de la Meurthe, ceux de Château-Salins et de Sarrebourg ; elle a conservé, dans la Moselle, l'arrondissement de Briey et, dans la Meurthe, les arrondissements de Lunéville, de Nancy et de Toul, lesquels réunis forment actuellement le département de Meurthe-et-Moselle, dont la description suit.

### Département de Meurthe-et-Moselle.

Le département de Meurthe-et-Moselle a été formé de la Lorraine et de l'évêché de Toul. Il a pour chef-lieu *Nancy*,

et ses sous-préfectures sont : Briey, Lunéville et Toul.

A part la vallée de la Moselle, riche et bien cultivée, presque tout le reste du département se compose de plateaux ou de collines boisés. — Les rivières qui arrosent ce département sont : la Moselle, la Meurthe, le Madou et l'Ornes, affluents de la Moselle.

Les villes principales sont : *Nancy*, chef-lieu du département, centre de la fabrication et du commerce des broderies de la Lorraine ; *Briey* ; *Lunéville*, où la France et l'Autriche signèrent la paix en 1801 ; *Baccarat*, où est établie une célèbre manufacture de cristaux ; *Pont-à-Mousson*, *Frouard*, *Toul*, sur la Moselle ; *Longwy*, sur le Chiers.

## PAGES 16 ET 17.

### Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Le traité de Francfort nous a aussi enlevé les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; nous conservons cependant dans le Haut-Rhin une grande partie de l'arrondissement de Béfort, qui forme actuellement une division à part appelée l'*arrondissement provisoire de Béfort*. — Les localités principales sont : *Béfort*, chef-lieu, place forte importante, célèbre par sa belle défense de 103 jours pendant la guerre de 1870 ; *Beaucourt*, village dont les grandes usines produisent de la quincaillerie, des vis, de la serrurerie, des ustensiles de ménage en fer battu et de l'horlogerie.

## PAGE 62.

### Limites.

*Lisez* : La France est bornée : au *Nord-Est* : par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg ; à l'*Est* : par l'empire d'Allemagne, dont elle est séparée en partie par les Vosges ; par la Suisse, etc...

PAGE 66.

**Frontière de l'Est.**

*Ligne* 9. Lisez : la frontière d'Allemagne, au lieu de : la frontière du Rhin ou d'Allemagne. En effet, le Rhin ne nous sert plus de limite.

*Ligne* 24. Lisez : Dans la troisième partie de la frontière de l'Est (frontière d'Allemagne), la limite qui nous sépare de l'empire d'Allemagne est tracée par une ligne de hauteurs qui rejoint les Vosges au ballon d'Alsace, par les Vosges jusqu'à la source de la Sarre et par une ligne conventionnelle qui va finir un peu à l'Est de Longwy.

PAGE 68.

**Frontière conventionnelle du Nord-Est.**

Les pays qui bornent la France au Nord-Est sont le grand-duché de Luxembourg et la Belgique. Dans cette étendue de 300 kilomètres, la France n'est limitée que par une ligne conventionnelle, indiquée par des poteaux, coupant partout les rivières (Meuse, Sambre, Escaut et Lys), et ne présentant nulle part une limite naturelle et susceptible d'une bonne défense; aussi a-t-il fallu couvrir cette frontière de places fortes, afin d'en défendre l'entrée, et fortifier Paris pour le mettre à l'abri d'un coup de main. — Les principales places fortes de la frontière du Nord-Est sont : Dunkerque; Lille; Valenciennes, sur l'Escaut; Landrecies et Maubeuge, sur la Sambre; Sedan et Verdun, sur la Meuse. Ajoutons, etc....

PAGE 68. Ligne 22 et Note 2.

Il faut rayer Metz et Strasbourg de la liste des places fortes françaises.

PAGE 69.

**Superficie.**

La superficie de la France est d'environ 532,500 kilomètres carrés.

PAGE 77.

**Bassin du Rhin.**

Supprimer tout le § 1, — le Rhin n'arrosant plus la France, — et remplacer (p. 79) : *Partie française du bassin du Rhin*, par ce qui suit :

La partie française du bassin du Rhin ne se compose plus que de la partie supérieure de la vallée de la Moselle et de la vallée de la Meurthe, qui comprennent les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle.

PAGE 90.

**Lorraine et Alsace.**

Après les cessions faites à l'Allemagne en 1871, la Lorraine forme trois départements, savoir :

La Meuse, chef-lieu Bar-le-Duc ;
La Meurthe-et-Moselle, chef-lieu Nancy ;
Les Vosges, chef-lieu Epinal.

Il ne nous reste plus de l'Alsace qu'une partie du département du Haut-Rhin, qui est l'arrondissement de Béfort (voir page 2).

59. — PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

# COURS DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ

D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DE 1866

PAR

**L. DUSSIEUX**

PROFESSEUR HONORAIRE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

II

**PREMIÈRE ANNÉE**

LES CINQ PARTIES DU MONDE — ÉTUDE DÉTAILLÉE DE L'EUROPE




PARIS
**LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE**
ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES DE PARIS
LECOFFRE FILS ET C^IE, SUCCESSEURS
RUE BONAPARTE, 90



184 N. 13.



